

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. IX.

No. 4.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 24 JANVIER 1878

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnerons en PRIME cette année un magnifique

PORTRAIT DE
SON EXCELLENCE MGR. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent sans doute se procurer, sera distribué aux conditions suivantes :

10. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 :

20. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

30. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins UN DOLLAR, et nos agents ont reçu instruction de le donner à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.

Avis de l'Administration

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les changements que nous croyons devoir faire dans les conditions d'abonnement à *L'Opinion Publique*.

A l'avenir, le prix pour les abonnés qui paieront d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, sera, comme par le passé, de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis ; mais on exigera de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Après les appels réitérés que nous avons faits, vainement dans la plupart des cas, à nos abonnés retardataires de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent, et vu le montant toujours croissant d'arrérages qui nous sont dûs, nous croyons que cette augmentation dans le prix de l'abonnement pour ceux qui n'ont pas la louable habitude de payer régulièrement leur journal d'avance, est le seul moyen qui nous reste de couvrir en partie les pertes considérables d'intérêts que nous subissons chaque année et les frais de perception que nous sommes obligés d'encourir.

Rien de plus facile pour nos abonnés que de s'éviter le paiement de ces 25 et 50 centins additionnels : QU'ILS PAIENT TOUJOURS LEUR ABONNEMENT D'AVANCE, comme le font un bon nombre des meilleurs amis de *L'Opinion Publique*, à qui nous nous adressons d'offrir nos plus sincères remerciements. Puisse leur exemple être imité par tous nos lecteurs !

L'ADMINISTRATION.

AVIS IMPORTANT !

Bon nombre de nos abonnés, oubliant que M. Geo. E. Desbarats a laissé notre établissement il y a plus d'un an, continuent de lui adresser des lettres qui nous sont destinées. Cette erreur de leur part est cause de retards qui leur sont aussi préjudiciables qu'à nous. Nous prions donc ceux qui nous écrivent au sujet de *L'Opinion Publique*, du *Canadian Illustrated News*, du *Mechanics Magazine* ou pour toute autre affaire, de vouloir bien adresser leurs lettres comme suit : "A la Compagnie Burland-Desbarats, Montréal."

SOMMAIRE

Les prisonniers de 37. par L. O. David.—Nos gravures : Le général d'Aurelle de Paladines ; Le nouvel Hôtel-de-Ville de Montréal ; Le dernier achat : Thamar.—Est-ce une menace ? par F. V.—Les femmes.—Après la mort de Pie IX ?—Faits divers.—Poésie : A Québec, par Anthony Ralph.—Une fille laide (suite).—Dizains de sonnets.—Nouvelles de la semaine.—Au National.—Nécrologie : Pierre-Anguste LaBrie, écrivain. Choses et autres.—Le jeu de dames.—Pour rire.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.

GRAVURES : Victor-Emmanuel, roi d'Italie, décédé ; Le général d'Aurelle de Paladines, décédé ; La guerre d'Orient : Assaut des positions turques près de Sophia ; Le nouvel Hôtel-de-Ville, actuellement en voie d'occupation ; Le dernier achat : Thamar.

LES PRISONNIERS DE 37

Lord Gosford, qui fut gouverneur du pays pendant les troubles de 1837, était un excellent homme. Venu dans le pays avec une mission de paix et de conciliation, il prit son rôle au sérieux, et demanda son rappel dès le mois de septembre, avant les troubles, quand il s'aperçut qu'il ne pouvait accomplir son œuvre d'apaisement. Sa demande n'ayant pas été acceptée immédiatement, il fut obligé de rester ici pendant l'insurrection, et de prendre des mesures de rigueur qui lui répugnaient. Enfin, on acquiesça à son désir, et il partit de Québec dans le mois de février 1838, laissant l'administration du pays entre les mains du commandant des forces, le trop célèbre Colborne.

Pendant ce temps-là, on délibérait en Angleterre sur l'état des choses au Canada, et on avisait aux mesures que les circonstances requéraient. La suspension de la constitution du pays, la nomination d'un Conseil spécial et la mission donnée à Durham de venir au Canada étudier la situation, furent le résultat des délibérations du gouvernement.

Le programme ministériel souleva de vifs débats dans le Parlement anglais. On accusa les ministres d'avoir, par leur conduite arbitraire et imprudente, poussé les Canadiens à la révolte, et le célèbre lord Brougham fit un magnifique discours pour démontrer que les Canadiens, en résistant à un gouvernement arbitraire, qui avait pris des deniers dans le coffre public sans le consentement des représentants, n'avaient fait qu'imiter les exemples donnés par le peuple anglais en maintes circonstances. Plusieurs orateurs demandèrent pourquoi on suspendait la constitution, puisque l'insurrection était terminée.

Les ministres, serrés de près, furent obligés d'avouer que ce qu'ils voulaient au fond, c'était l'union des deux Canadas.

La mission de lord Durham fut approuvée, et le rusé gouverneur arriva au Canada, avec une suite brillante, dans le mois de mai.

La première chose dont il eut à s'occuper fut de décider du sort des prisonniers qui attendaient depuis six mois qu'on fit leur procès. Mais, sachant que des procès politiques devant des jurés n'auraient d'autre effet que de surexciter les esprits et de nuire à sa mission ; voulant, de plus, donner une certaine satisfaction à la majesté de la Couronne et au fanatisme des bureaucrates, il eut recours à un expédient.

Il crut que s'il pouvait engager quelques-uns des principaux prisonniers, les chefs, à s'avouer coupables, il pourrait sévir contre eux et amnistier tous les autres. Dans ce but, le colonel Simpson se rendit de sa part à la prison de Montréal, et engagea quelques-uns des prisonniers à signer un document, par lequel ils s'avouaient coupables de haute trahison, et se mettaient à la disposition du gouverneur. Il fut très-insinuant et chercha à les convaincre qu'il s'agissait d'une simple formalité destinée à sauver leurs compatriotes, et dont le résultat serait pour eux moins grave, dans tous les cas, que la situation où ils se trouvaient.

J'ai déjà dit que M. Girouard s'opposa de toutes ses forces à cette transaction, à cet aveu de culpabilité qui, à ses yeux, compromettrait tous les patriotes. Ses conseils eurent pour effet d'empêcher Nelson et les autres de signer le document que leur avait présenté le colonel Simpson, mais ils consentirent à écrire à lord Durham une lettre dont les termes furent trouvés trop vagues. Simpson étant retourné les voir, réussit à leur faire signer le document qui suit :

VOTRE EXCELLENCE.—Nous avons lieu de craindre que les expressions dont nous nous sommes servis dans une lettre que nous vous avons adressée le 18 courant, peuvent vous avoir paru trop vagues et ambiguës.

Notre intention, Votre Excellence, était d'avouer formellement, qu'en poursuivant des fins chères à la grande masse de la population, notre conduite a eu pour effet de nous mettre sous le coup d'une accusation de haute trahison.

Nous avons manifesté la volonté de plaider "coupables,"... pour éviter la nécessité d'un procès, et rendre par là, autant que c'est en notre pouvoir, la paix à notre pays ; mais, tout en voulant contribuer au bonheur des autres, nous ne pouvions pas condescendre à nous mettre à l'abri des dispositions d'une ordonnance passée par le ci-devant Conseil Spécial de la province.

Permettez-nous alors, Mylord, d'accomplir cet important devoir, pour manifester notre entière confiance en Votre Excellence de nous mettre à votre discrétion sans nous prévaloir de dispositions qui nous dégraderaient à nos propres yeux, et indiqueraient de la défiance de part et d'autre.

Avec cette explication de nos sentiments, nous nous mettons de nouveau à votre discrétion, et prions que la paix du pays ne soit pas mise en danger par des procès.

Nous avons l'honneur d'être, Mylord, avec le plus profond respect, les très-humbles serviteurs de Votre Excellence,

R. S. M. BOUCHETTE.
WOLFRED NELSON.
B. DESRIVIÈRES.
L. H. MASSON.
H. A. GAUVIN.
S. MARCHESSAULT.
J. H. GODDU.
B. VIGER.

Quelques jours après, le 28 juin, lord Durham lança une proclamation dans laquelle il disait que les signataires de la lettre plus haut mentionnée, s'étant reconnus coupables de haute trahison, et s'étant soumis à la volonté et au bon plaisir de Sa Majesté, il les exilait aux Bermudes pour y rester aussi longtemps qu'il plairait à Sa Majesté. Par la même proclamation,

il était défendu à Louis-Joseph Papineau, Cyrille - Hector - Octave Côte, Edmund Burke O'Callaghan, Edouard-Etienne Rodier, Thomas-Storrow Brown, Ludger Duvernay, Étienne Chartier, ptre, Georges Étienne Cartier, John Ryan, snr., et John Ryan, jun., Louis Perrault, Pierre-Paul Demaray, Joseph-François Davignon et Louis Gauthier, alors absents du pays, d'y revenir, sous peine d'être arrêtés et condamnés à mort pour haute trahison. Tous les autres prisonniers et tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection étaient amnistiés, à l'exception de François Jalbert, Jean-Baptiste Lussier, Louis Lussier, François Mignault, François Talbot, Amable Daunais, François Nicolas, Étienne Langlois, Gédéon Pinsonnault, Joseph Pinsonnault, et autres accusés d'avoir mis à mort le lieutenant Weir et Joseph Chartrand.

Les signataires de la lettre comprirent alors la sagesse des conseils de M. Girouard, et protestèrent vainement contre la ruse et la condamnation illégale dont ils étaient victimes.

Ils reçurent ordre de se tenir prêts à partir au premier jour, et eurent à peine le temps de dire adieu à leurs parents et amis.

Le 2 juillet, vers cinq heures de l'après-midi, ils étaient conduits sous bonne escorte à bord du *Canada*, qui les attendait au Pied-du-courant. Les fers aux mains, ils passèrent, le cœur gros, mais le regard haut, à travers une foule silencieuse. Des larmes coulèrent de bien des yeux, et ceux même qui n'avaient pas de sympathie pour les pauvres exilés ne pouvaient s'empêcher d'admirer leur bonne mine, leur contenance fière et digne.

C'étaient tous aussi des hommes d'un extérieur remarquable et dont les traits accusaient l'énergie et l'intelligence.

A Québec, on les embarqua à bord d'un bâtiment de guerre, la *Vestale*, et on mit à la voile du côté des Bermudes.

Triste voyage !

Presque tous jeunes, à l'âge des nobles illusions, des sentiments énergiques qui rendent l'homme capable de tout, ils se voyaient jetés subitement dans l'isolement, réduits à l'inaction, loin de tout ce qu'ils aimaient. Les yeux tournés du côté de la patrie, chaque mouvement du navire qui les en éloignait leur portait au cœur.

Ils furent bien traités, heureusement, durant la traversée ; lord Durham avait fait mettre à bord, pour eux, toute espèce de provisions, les meilleurs vins. Le 24, après vingt jours de traversée, la *Vestale* entra dans le port d'Hamilton.

Ils étaient arrivés au terme de leur voyage, au lieu de leur exil. Nelson et Gauvin eurent la liberté de choisir le logement qui leur conviendrait ; les autres furent installés dans un hôtel.

On les laissa libres de sortir, de parcourir l'île, après leur avoir fait promettre de ne pas chercher à s'évader ; on leur défendit de travailler, même de pratiquer comme médecins. Sans l'assistance qu'ils reçurent de leurs parents et amis du Canada, ils auraient été obligés de mendier pour vivre.

Qu'allaient-ils faire ? Comment allaient-ils passer leur temps, chasser l'ennui ?

L'île où ils étaient ne leur offrait qu'un amusement, une distraction, la chasse. Aussi s'en donnèrent-ils ; le gibier ne subit jamais, dans ces parages, une guerre plus

acharnée. Ils passaient le reste du temps à lire, à fumer et à parler du pays.

Ayant obtenu la permission de louer une maison aux portes de la ville, ils s'y installèrent et purent y vivre plus en famille qu'à l'hôtel. Il y avait quatre mois qu'ils vivaient ainsi, se demandant tous les jours quand ils pourraient revoir le sol natal, lorsqu'un jour le gouverneur leur fit transmettre un message, leur annonçant qu'ils étaient libres.

« Lorsque cette nouvelle nous arriva, dit l'un des exilés, nous n'étions pas tous au cottage; les uns étaient à la chasse, les autres à la campagne, et aussitôt qu'un de nous arrivait, il était attendu sur le seuil de la porte, et on lui criait le plus haut possible: « Tu ne sais pas la grande nouvelle? » Et lui de répondre: « Ma foi, non. » Ne pouvant retenir le secret plus longtemps, nous criions ensemble: « Nous sommes libres. » « Quelle douce parole pour un exilé! »

Voici ce qui s'était passé. La proclamation de lord Durham avait été portée devant le parlement anglais et y avait soulevé des débats orageux. Lord Brougham, lord Ellenborough et les hommes les plus éminents du parlement anglais demandèrent, dans les termes les plus énergiques, l'annulation d'une proclamation qui violait les lois les plus élémentaires de la justice, en condamnant à la transportation, sans procès, des sujets anglais, et allait même jusqu'à décréter la peine de mort contre une quinzaine d'autres, s'ils revenaient dans le pays. Lord Brougham demanda quand on avait vu condamner sans procès, des criminels, à l'exil ou à la mort, qu'ils se fussent ou non reconnus coupables?

La proclamation avait été annulée, et lord Durham, blessé profondément dans son amour-propre, avait demandé et obtenu son rappel en Angleterre.

Nos huit exilés se hâtèrent, comme on le pense bien, de quitter le plus tôt possible le lieu de leur exil. Or, ce n'était pas chose aussi facile qu'on le croirait; car, si on leur permettait de s'en aller, on ne leur en donnait pas les moyens; ils devaient se repatrier à leur frais et dépens. Ils n'avaient presque pas d'argent, et il leur fallait attendre un mois s'ils voulaient prendre le prochain paquebot. Incapables de rester plus longtemps dans l'exil, quand ils étaient libres, ils songèrent, délibérément, comptèrent plusieurs fois leurs fonds et s'informèrent de tous côtés.

Le hasard les favorisa.

Une goëlette partait pour Boston; ils la louèrent, et, deux jours après, ils partaient. Le capitaine s'était engagé à les débarquer à New-York ou à Boston. La traversée fut longue et orageuse, la tempête faillit plus d'une fois engloutir la petite goëlette et ses passagers.

Enfin, ils mirent pied à terre, le 9 novembre, au fort Monroe, où la population, prévenue de leur arrivée, se pressa sur les quais pour leur souhaiter la bienvenue. La garnison du fort leur donna même un excellent dîner qui leur fit oublier les privations qu'ils avaient endurées durant la traversée.

Après quelques jours de repos, ils se séparèrent, et s'établirent dans différentes parties des Etats-Unis, attendant le jour où ils pourraient revenir dans la patrie.

Des huit exilés des Bermudes, deux vivent encore: M. le Dr. Masson, ex-représentant de Soulanges, et M. R. S. M. Bouchette, ex-commissaire des douanes, qui demeure à Québec.

L. O. DAVID.

EST-CE UNE MENACE ?

S'il fallait écouter tout ce qui se dit et s'imprime, nous ne serions pas une minute en repos. En effet, qui ne le sait? il n'y a pas un journaliste qui ne soit disposé, à toute minute, à faire, défaire et refaire, tantôt la constitution du pays, tantôt une autre chose, et tantôt une autre chose encore. C'est ainsi que l'on fait, défait et refait la France depuis plus de cent ans. Les journalistes sont de mauvais constructeurs. Nous en avons vu dire et écrire le pour et le contre du jour au len-

demain. Ces jours derniers, le *Globe* a rêvé qu'il avait été créé et mis au monde pour réformer notre monde politique et lui donner la force et la grandeur qui lui manquent.

Le meilleur moyen, selon lui, de donner la force et la gloire au pays, c'est d'unifier le langage, en faisant disparaître la langue française pour n'adopter que l'anglais—la langue de tout le continent américain. C'est ce qu'on appelle un coup de tête plus ridicule que redoutable. Nous comptons trop sur le bon sens et l'esprit de justice de la grande majorité de nos compatriotes d'origines étrangères, pour nous épouvanter des rêves de l'écrivain du *Globe*.

Les Communes du Canada ne proscrirent jamais la langue française sous le régime fédéral; car, du moment que cette question serait résolue, il y aurait une province de moins dans la grande Confédération de l'Amérique anglaise. Cartier, qui connaissait bien ses compatriotes, a pu dire, avec vérité, qu'ils étaient des *Anglais parlant le français*—signifiant par là notre loyauté franche et sans dol envers l'Angleterre, comme notre dévouement inviolable à nos institutions nationales et à notre langue française. Les jours de l'injustice et du fanatisme ne sont plus. Dieu soit loué! le régime actuel a rapproché toutes les races que protègent les couleurs anglaises sur ce continent—et en nous rapprochant, nous nous sommes mieux connus, et en nous connaissant plus, nous nous sommes aussi plus estimés.

Si nos frères anglais, écossais et irlandais sont fiers de leur langue et jaloux des belles et fortes institutions de l'Angleterre, qu'ils se tiennent aussi convaincus que leurs frères canadiens-français ne sont pas décidés à abandonner le patrimoine des ancêtres, et qu'ils ne seront jamais moins que des *Anglais parlant le français*.

F. V.

NOS GRAVURES

LE GÉNÉRAL D'AURELLE DE PALADINES

La France vient de perdre une de ses illustrations militaires. Le général d'Aurelle de Paladines, le vainqueur de Coulmiers, vient de mourir à Versailles, à l'âge de soixante-trois ans.

Il souffrait beaucoup d'un asthme et, depuis près de quinze jours, il gardait la chambre. Son état, cependant, n'inspirait pas d'inquiétudes sérieuses, mais les changements de température ont eu une influence fatale sur sa santé, et il a expiré à six heures du matin.

Né en 1804, dans la Lozère, d'Aurelle sortit de Saint-Cyr à l'âge de vingt ans, et partit pour l'Algérie dès 1830, pour n'en plus sortir qu'avec les épaulettes de général de brigade. Sa bravoure et son inflexible sévérité en avaient de bonne heure fait un officier légendaire. Au milieu du débrailé des troupes spécialement affectées à la conquête de notre belle colonie, il conserva les rigides traditions de discipline, de tenue et de service qui nous avaient été léguées par la Restauration.

Disons franchement que ces allures, d'une raideur extrême, étaient peu goûtées de ses inférieurs et même de ses supérieurs; c'était à qui ne servirait pas sous les ordres d'un chef dont la sévérité excessive n'était jamais tempérée par ces témoignages d'affection, par ces expansions d'amitié dont le terrible maréchal Pélissier savait être prodigue envers ceux qu'il considérait comme de bons officiers. On rendait justice à ses qualités militaires, mais on redoutait les coups de boutoir de ce sanglier, aussi dur pour son entourage que pour ses soldats.

En janvier 1850, d'Aurelle remplaçait Canrobert dans le commandement de l'unique régiment de Zouaves d'alors. Les pauvres *zouzous* ne furent pas peu étonnés d'être menés comme des *roumis* (soldats de l'intérieur); néanmoins, ils avaient confiance en un colonel qui leur donnait partout et toujours l'exemple, et qui inculquait à ses troupes un peu indisciplinées,

des habitudes de régularité que l'armée de l'Algérie avait trop négligées.

Appelé au commandement de la 1^{re} brigade de la division Forey, presque au début de la guerre d'Orient, l'ancien colonel de Zouaves passait général de division en mars 1855. Nous nous rappelons l'avoir vu à cette époque pour la première fois, et son aspect était certes de nature à frapper notre imagination. De taille moyenne, trapu, ses larges épaules dénotaient une force peu commune, et ces épaules étaient surmontées d'une tête brune, aux maxillaires développées. Ses lèvres minces étaient ornées d'une moustache et d'une mouche taillées en brosse suivant l'ordonnance de 1833; le cou emprisonné dans le col réglementaire et la tunique boutonnée achevaient de donner au général l'air du règlement fait homme. Heureusement, l'œil vif, intelligent, et le regard ferme respiraient une énergie froide, calme et indomptable qui, sans exciter le moindre entraînement sympathique pour l'homme, donnait cependant confiance dans le chef.

D'Aurelle a donné, le 7 septembre 1856, la veille de Malakoff, une preuve manifeste de sa bravoure. Sa division, placée sous les ordres du général Bosquet, devait fournir une brigade—la brigade Marolles—pour l'attaque du Petit-Redan. On savait d'avance que cette attaque entraînerait des pertes énormes. Néanmoins, d'Aurelle réclama, devant les généraux réunis, l'honneur de marcher en tête de la moitié de sa division la plus exposée. Bosquet dut lui donner l'ordre impératif de rester sur les hauteurs d'Inkermann pour empêcher, au besoin, un mouvement tournant des Russes.

Sa réputation d'inflexibilité le fit envoyer à Marseille, où les *flâneurs* de l'armée d'Afrique prolongeaient souvent leur séjour au-delà des limites raisonnables. Il sut faire rejoindre chacun dans les délais convenus, et, quand la guerre d'Italie éclata, l'empereur fut heureux d'avoir sur les bords de la Méditerranée un homme qui ne rendait pas la vie douce aux trahards.

Malgré ses services de guerre, Napoléon III n'osa pas lui confier une division de la garde impériale et le reléqua à Metz, dont la garnison le vit partir sans regret en décembre 1869. Cette apparente disgrâce, dont l'unique cause fut la crainte qu'inspirait à un souverain débonnaire une sévérité outrée, fit précisément la fortune du général d'Aurelle. Appelé par M. Gambetta au commandement de l'armée de la Loire, il sut employer les moyens coercitifs devant lesquels avait reculé le faible Trochu, et pousser ses jeunes troupes à Coulmiers.

L'importance de cette victoire fut exagérée par la délégation de Tours dans un but politique, mais l'on doit rendre cette justice à d'Aurelle, qu'il sut la raconter avec une modestie qui, nous avions oublié de le dire, a toujours été le côté saillant de ce caractère de fer.

Il comprenait le danger des louanges hyperboliques adressées par M. Gambetta à une armée inexpérimentée, et qu'il savait incapable de tenir en rase campagne contre l'armée du prince Frédéric Charles, devenue disponible par la reddition de Metz, et qui s'avançait vers la Loire à marches forcées.

Que n'a-t-on suivi ses sages conseils! On eût évité le désastre d'Orléans, dont le dictateur Gambetta rejeta toute la responsabilité sur le malheureux général en chef.

M. Thiers essaya vainement de le mettre en faveur dans l'opinion publique en lui confiant, après le siège, le commandement en chef de la garde nationale de Paris. D'Aurelle, ayant toujours vécu loin de la capitale, n'était ni assez liant ni assez diplomate pour manier les éléments hétérogènes qui s'agitaient autour de lui.

À la paix, deux départements, la Gi ronde et l'Allier, l'avaient nommé député. Il opta pour l'Allier où il avait des liens de famille.

En 1875, nommé sénateur inamovible, il fut choisi comme l'un des questeurs de la Chambre haute, et c'est dans ces fonctions paisibles qu'il a terminé sa laborieuse carrière.—*Figaro*.

LE NOUVEL HOTEL-DE-VILLE DE MONTRÉAL

Construit à côté du Palais de Justice, sur la colline qui domine la place Jacques-Cartier, ce monument offre le plus riant coup-d'œil, et ne déparerait pas les plus belles villes du continent. Il est seulement regrettable qu'il ait pour vis-à-vis les plus détestables mesures qui se puissent voir. Espérons que le gouvernement provincial, à qui appartiennent ces vieilles baraques, les remplacera bientôt par de magnifiques bâtisses pour l'usage de nos tribunaux criminels, ce qui permettrait aux plaideurs, aux avocats et aux juges de pouvoir se mouvoir un peu dans nos cours civiles, chose impossible pour le présent.

LE DERNIER ACHAT.

C'est probablement son dernier tableau que le vieil amateur vient d'acheter. Aussi, avec quel bonheur il le contemple! Il a doublement raison de se réjouir: il a satisfait son goût pour le beau, et rendu heureux l'auteur du tableau en le rémunérant généreusement.

THAMAR

« Elle était belle, et Amnon, fils de David, l'aima. » Ainsi s'exprime le livre de Samuel, dont s'est inspiré M. Dubufe pour rendre ce type superbe de la beauté orientale.

Voyez-la, en effet, la belle Thamar, dansant peut-être et cherchant à réjouir les regards de David vieilli.

Son bras gauche est gracieusement arrondi et revient appuyer sur la hanche un poignet paré de riches bracelets, tandis que l'autre main relève le feredjé aux mailles soyeuses et transparentes; sa noire chevelure, aux reflets bleuâtres, est enroulée sur sa tête où la retient une couronne ornée de sequins d'or; les traits ont le caractère de la race juive dans toute sa pureté; l'œil est grand et clair, le nez droit, la lèvre presque épaisse, et dans toute sa physionomie on sent régner ce je ne sais quoi de vague et d'indéfinissable qui illumine encore aujourd'hui le sourire de la femme asiatique: c'est plus que Thamar, c'est l'Orient tout entier, avec ses chairs opulentes, ses pâleurs mates, ses tissus précieux, l'Orient avec sa grâce irritante et toutes ses enivrantes séductions.

M. Pannemaker s'est montré le digne interprète de la peinture de M. Dubufe; il a su en traduire les moindres détails, en fixer les nuances les plus imperceptibles, sans rien enlever à l'ensemble de son charme et de son lumineux éclat.

LES FEMMES

Les femmes semblent être créées pour notre bonheur, en calmant nos inquiétudes par leurs caresses, en adoucissant nos mœurs par la douceur et la pureté des leurs, et en nous aidant à supporter nos malheurs et nos disgrâces. Mais combien en est-il qui remplissent cette vocation?

* *

Comme les hommes sont plus capables de distinguer le mérite des femmes à certains égards, de même les femmes jugent plus sainement des hommes, lorsque la prévention ne s'en mêle pas.

* *

L'amour, chez les femmes, cause d'étranges métamorphoses: la fière s'humanise; la dévote écarte ses scrupules; la prude ne sauve que les apparences; la farouche ne l'est point dans le particulier; l'indifférente ne l'est que pour un temps.

* *

Nous avons eu de nos jours un exemple de l'exactitude de cette pensée: une demoiselle du grand monde a fini à un certain âge par se marier, après avoir écrit un livre sur le bonheur du célibat. Elle est morte en 1853, portant un des grands noms de France.

* *

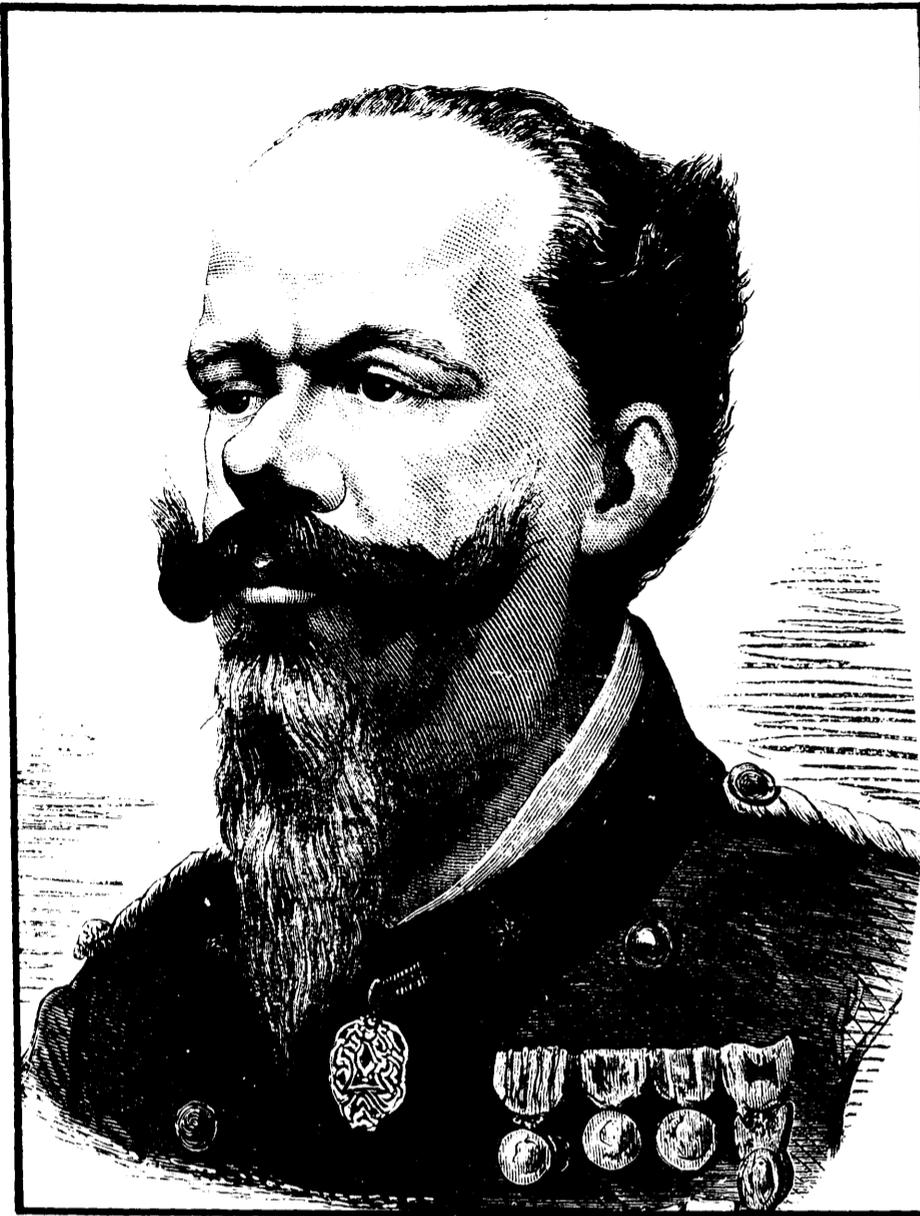
Quand, pour se venger d'une rivale, une femme n'a qu'à le vouloir, il est presque sûr qu'elle le voudra.

* *

L'éducation funeste que l'on prescrit aux femmes, sans leur permettre d'en avoir d'autre, leur apprend presque uniquement à se contrefaire sans cesse, à n'avoir pas un sentiment qu'elles ne cachent, une pensée qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous traitons nos jardins; nous cherchons à l'orner en l'étouffant.

* *

Rien de si inexorable qu'une vieille femme sur l'amour des jeunes.



VICTOR EMMANUEL, Roi d'ITALIE, DÉCÉDÉ



LE GÉNÉRAL D'AURELLE DE PALADINES, DÉCÉDÉ



LA GUERRE D'ORIENT—ASSAUT DES POSITIONS TURQUES PRÈS DE SOPHIA

APRES LA MORT DE PIE IX ?

Dire tout ce qu'elle apporte avec elle cette grande mort qui s'approche, est absolument impossible. On peut même croire que Dieu ne saurait le dire. Car Dieu modifie ses résolutions selon les actes de l'homme libre. Il faudrait être à Rome pour bien voir le spectacle incomparable que donne ce grand homme au long de qui monte la mort, comme hésitante. Elle a déjà envahi la partie inférieure du corps. La tête reste vivante ! On dirait d'un soleil d'hiver qui, le soir, s'enfonce à l'horizon dans la mer et dont on ne voit plus que le front pâli. Ceux-là qui jadis ont vu de très-près Pie IX sont les spectateurs les plus émus de ce sublime coucher !

L'air ambiant parisien, tout chargé d'électricité, n'est peut-être pas bon pour y parler de ces choses d'un si prochain avenir. Cependant j'essaie. Je suis un de ceux qui ne désespèrent pas du pays. Il nous semble que si Dieu avait voulu nous achever, il a perdu une excellente occasion de le faire en 1871. Nous craignons moins les fatalités qui continuent à marcher pesamment sur nous—plus inhumaines que les chevaux, qui ne marchent jamais sur les blessés !

Le comte de Cavour va, du fond de sa tombe, décrire la situation qui suivra la mort du Pape. Aucun vivant ne peut mieux le faire que ce mort ! Et il l'a fait dans une conversation qu'il eut à Aix-les-Bains, en août 1859, avec le père Louis, de l'ordre des Capucins. Ce fait est tellement inédit ; il va si brutalement contre certaines idées préconçues, que je suis obligé de lui donner une garantie de vérité irrécusable. Je ne me mets jamais en scène ailleurs que dans mes études criminelles ou physiologiques. Au contraire, dans mes portraits, je ne raconte jamais les conversations que j'ai eues avec le portraicturé. Mais ici je suis obligé de dire comment je me suis trouvé, moi Français obscur, ayant à peine la grande majorité légale, dans un tête-à-tête prolongé avec l'homme, devant le génie de qui s'incline le prince de Bismark son disciple—et qui a fait l'Europe contemporaine ! En 1859, je fus chargé d'une mission littéraire en Italie, par M. Rouland, ministre de l'instruction publique. Il s'agissait de faire dans les bibliothèques des recherches concernant l'histoire de France. Je fus, en outre, recommandé officiellement par le ministre des affaires étrangères à tous les représentants de la France en Italie. Le prince de la Tour-d'Auvergne me présenta donc à Cavour. Ce fut le début de mes relations avec le grand Italien ; quoique je fusse lié étroitement, par une respectueuse affection, avec le principal adversaire du comte, son camarade d'enfance, l'éminent marquis Costa de Beauregard. Dans les deux portraits du comte de Cavour, faits jadis par Hippolyte Castille et Mirecourt, ces écrivains rapportent ce que j'ai dit du comte de Cavour, comme venant du Français qui était le plus à même de le connaître.—Cela dit pour n'y jamais revenir, entrons à Aix-les-Bains, avec Cavour, le 29 août 1859.

Le comte de Cavour arrivait de Presingues, en Suisse, non loin du lac de Genève. On sait qu'il avait donné sa démission après le traité de Villafranca. Mais il n'avait pas cessé de gouverner les affaires. Le comte de Cavour était seul. Il n'avait qu'un domestique avec lui. Il descendit à l'hôtel Venat. Son séjour dura du 19 au 23 août. Aix-les-Bains était dans sa belle saison. Il y avait là des hommes déjà célèbres ou destinés à l'être. Les uns sont devenus ministres, conseillers d'Etat ou écrivains. Des femmes célèbres étaient alors dans tout l'éclat de leur beauté. Tout ce monde fut singulièrement préoccupé par le séjour de Cavour. Le comte n'avait voulu recevoir ou voir personne. Il allait parfois dans la journée chez une Italienne, jeune femme charmante—dont les grands cils se fermant et s'ouvrant ressemblaient aux ailes palpitantes de deux pa-

pillons noirs ! Elle semblait profondément dévouée au comte, quoiqu'elle ne fût ni sa mère, ni sa fille, ni sa sœur. Le comte Monticelli, esprit très-intelligent, père du marquis Monticelli, ancien ministre dans le cabinet Rattazzi, se trouvait avec moi auprès du comte de Cavour. Un matin, nous déjeunions dans la grande salle de l'hôtel. J'étais assis comme toujours à la gauche du comte de Cavour, par la raison suffisante qu'il n'y avait d'autres convives que le comte, Monticelli et moi. On parla d'un jeune père capucin, malade à l'hôtel, qui venait d'avoir un succès retentissant dans la chaire de Saint-Jean, à Lyon. Le comte nous manifesta le désir de voir ce jeune moine.

Le père Louis était un homme maigre, pâle, au profil pur, au regard doux. L'âme brûlait le corps, comme une mèche trop levée brûle l'intérieur d'un verre de lampe ! Nous le connaissions par l'entremise d'un de ses compatriotes, M. Binachon, un opulent négociant en charbons, de Lyon. Quand on prévint le moine du désir manifesté par le comte, il fut effrayé. On eût dit d'un curé de campagne recevant la carte de l'Antechrist. Cependant il se rassura et fit répondre qu'il serait très-flatté de l'honneur que lui faisait le comte. Cavour entra dans la petite chambre du moine dont la fenêtre donnait sur la montagne de la *Dent-du-Chat*.—“ Mon père, j'aime beaucoup les hommes à idée ; depuis quelque temps je n'en vois plus (ce n'était pas très-gracieux pour le comte de Monticelli et pour moi, ce que disait là Cavour !) et je prends au bond l'occasion de causer avec vous !—Il saisit les deux mains du jeune prêtre qu'il empêcha de se lever de son fauteuil. Le grand homme d'Etat et le moine causèrent pendant deux heures. Cette conversation se retrouvera tôt ou tard. Je n'en retiens que le point important. Cavour, les jambes repliées, l'une sur l'autre, selon son habitude, et à demi-couché sur le petit canapé, a dit :—(Les hommes qui ont connu Cavour vont reconnaître la forme et comme le timbre de sa parole !)

“ Voyez-vous, mon père, je ne suis pas plus bête que je n'en ai l'air et je suis plus catholique qu'on ne le dit. Si j'étais né dans le nord de l'Europe, je serais peut-être un adversaire de la papauté. Mais en Italie, parmi notre race latine où la religion catholique fait partie du génie et comme du tempérament de la nation, je serais le plus imbécile des hommes d'Etat—et je vous prie, mon père, de croire que ce n'est pas peu dire—si je n'avais la crainte continuelle de mettre la papauté à tout jamais contre la cause qui désormais est mienne ; et si je n'avais l'espoir très-réfléchi de nous réconcilier après la victoire avec la papauté. Le roi et moi, nous savons que la lutte de la maison de Savoie contre la papauté deviendrait inégale si elle était prolongée. La maison de Savoie serait brisée. Nous sommes au Sud, nous sommes dans les races latines, nous avons des traditions étroitement unies à la papauté—nous devons rester catholiques. Et, parbleu, je vous le redis—nous le devons d'autant plus que nous ne pourrions pas faire autrement ! Lutte inégale, mon père ! lutte inégale, si elle est prolongée après la victoire, quand les passions patriotiques seront calmées ! La papauté, unie à l'esprit de municipalisme, briserait l'Italie et la maison de Savoie, lentement, fatalement.”

Mlle Venat, propriétaire de l'hôtel, un peu inquiète de la prolongation de l'entretien, frappa discrètement à la porte. Cavour se leva. “ Pardon, mon père, je vous ai fatigué. Nous nous reverrons. Vous viendrez un jour prêcher en Italie et j'assisterai à votre sermon ! ” Et Cavour riait avec ce bon gros rire qu'il avait. Cavour revint s'asseoir dans le jardin de l'hôtel Venat. “ Il est très-bien ce moine, dit-il ; une grande intelligence ! ” Tout en fumant sa cigarette et en prenant ces grogs d'eau glacée qui faisaient tant de mal à son tempérament sanguin, Cavour nous

parla des anciens moines d'Occident. On sait que son érudition était énorme.

Certes, je raconterai tous les détails de ce séjour. Cependant ils n'ont, au point de vue exclusivement politique, rien de très-intéressant. C'est peut-être le moment de détruire certain préjugé.—On s'imagine que les rois et les hommes d'Etat parlent toujours politique. Or, dans la vie privée, ils ne font pas plus que les horlogers, en pareil cas, ne parlent de montres. Certes, je pourrais aujourd'hui faire parler Cavour sans avoir d'autre contrôleur que le comte Monticelli. J'ai même fait, alors, trois ou quatre promenades, seul avec Cavour. Mais je serais “ bête,” selon l'expression favorite de Cavour ; car je serais puni ! En effet, il me serait impossible de faire parler ce grand Italien sans qu'il s'en aperçût ! La vérité est donc que Cavour a peu causé politique avec nous. Il parlait de ce qu'il voyait : une montagne, une femme, un cheval, etc. Une certaine association d'idées s'opérait alors dans son esprit, et il parlait philosophie ou histoire. D'ordinaire, il nous faisait causer. Je n'ai pas dit qu'il nous écoutait.

Mais Cavour a dit, ce que la nomination prochaine d'un nouveau pape rend particulièrement grave—et ce qui a été écrit le jour même par deux hommes qui vivent encore—il a dit : *Lutte inégale de la papauté avec l'Italie, si elle était prolongée—l'Italie brisée.* Comment entendait-il cette réconciliation forcée ? Je ne sais. Était-il sincère ? Oui, Cavour était tout d'abord, comme tous les grands ministres de petits Etats, un homme masqué comme le prince de Bismark avant 1866. Après la victoire, ces hommes d'Etat rejettent leur masque, comme Sixte-Quint après son élection rejeta ses héquilles. Cavour était un catholique, plus que nous le croyons. Il savait que la mort était proche. Il l'entendait venir derrière lui. Voilà pourquoi il se hâtait avant la révolution italienne. Il voulait arriver au but avant que la mort n'arrivât à lui. Il avait fait promettre au père Jacques, de Turin, de venir l'aider “ à passer l'autre côté du mur.” On a prétendu à tort qu'il avait cédé aux prières de sa nièce, la comtesse Alfieri. Il a dit à Farini, quelques heures avant sa mort : “ *Mi son confessato ed ho ricevuto l'assoluzione ; più tardi mi comunicherà. Voglio che si sappia ch'io muoio da buon cristiano.—Je me suis confessé et j'ai reçu l'absolution ; plus tard, on me donnera la communion. Je veux qu'on sache que je meurs en bon chrétien.* ”

Le 25 août, le comte de Cavour reçut une dépêche du roi. Il partit pour Turin. Déjà il préparait ce qu'il appelait : *The war to the knife.*—*La guerre jusqu'au couteau !*—Je devais revoir souvent le comte de Cavour...

...Italie ! Italie ! Personne plus que nous qui t'avons aimée, ne te souhaite, devant une ère nouvelle de la papauté, le bon sens qui est le génie des grands empires, si l'audace est le génie des petits ! *Lutte inégale !* Pas-tu entendu de la bouche du plus grand de tes hommes d'Etat ?—Oui, certes, nous t'avons aimée ! Nous tous qui avons vécu parmi les molles effluves de ton atmosphère—soldats, diplomates, écrivains ou oisifs, nous avons gardé de toi comme un voluptueux souvenir d'amour !—chez toi brûle le feu où notre race alluma son génie !—On dirait qu'il brûle avec des senteurs enivrantes, comme dans les réchauds sacrés des anciens temples romains !

Un bruit d'une méchanceté détestable et d'une cruauté notoire a couru à travers l'Europe. On a écrit partout à l'étranger que la France déclarerait, dans un but clérical, la guerre à l'Italie. Cela est faux. Nous voulons la paix, aujourd'hui et demain.

Le grand pontife Pie IX l'a compris. En 1875, le marquis Costa de Beauregard, alors député de la Savoie, auteur d'un très-beau livre : *Un homme d'autrefois*, et fils de l'homme d'Etat dont j'ai parlé plus haut, était reçu par Pie IX en audience privée. Le Saint-Père lui avait marqué une bienveillance toute particulière en

souvenir de son père. “ Saint-Père, dit le marquis, que devons-nous faire pour vous à la tribune, nous, députés catholiques ?—Niente ! niente ! ” Et le pape ajouta : “ J'aime trop la France pour être cause d'une nouvelle épreuve pour elle ! Relevez-vous, Français, relevez-vous ; c'est tout ce que je vous demande aujourd'hui ! ” J'imagine qu'il était bon de faire connaître cette noble parole de l'auguste grand homme. Ce serait assurément insensé de supposer qu'elle n'est pas traduite ici, d'une façon absolument exacte. Oui, déjà la France relève sa tête, plus haut, d'année en année !—Les morts des années cruelles s'éloignent de nous—nous sommes en demi-deuil !

Mais la France ne combattrait pas contre sa camarade de guerre de 1859. C'est devenu un devoir patriotique que de démentir le bruit d'un prochain conflit. Ce bruit est maintenu obstinément par les ennemis de la France.—Il y aura bien d'autres chocs d'empires avant le choc des deux grandes sœurs latines.

La mort du Pape aura, à coup sûr, chez nous, un grand contre-coup. Une nouvelle ère de la papauté peut apporter des changements dans les relations de notre société civile avec la société religieuse—mais notre situation extérieure ne sera pas touchée. Le nouveau Pape sera à coup sûr un Italien. Il ne sera pas Allemand, comme le cardinal de Hohenlohe, ou Français, comme le cardinal Bonaparte. La nomination d'un de ces cardinaux aurait pu avoir de graves conséquences diplomatiques. Tout ira hâtivement et simplement. Le nouveau Pape, sans autre bruit que le bruit inaccoutumé de la grosse cloche de Saint-Pierre, prendra la place de Pie IX sur le trône—en même temps que Pie IX prendra dans la tombe réservée au dernier pape mourant la place de son prédécesseur Grégoire XVI.

Mais la mort du Pape préoccupera surtout l'Italie—Pie IX a été pour elle un doux adversaire. Il a porté contre la royauté de Savoie des coups dont il cherchait aussitôt à étouffer la douleur. On connaît ses relations non officielles avec Victor-Emmanuel ! Le bras du pape a rappelé parfois la hache en bois de sandal qui parfume les blessures qu'elle fait. Il retenait aussi certaines âmes, trop ardentes, de ces filets religieux qui sont si solides—quoiqu'ils semblent étherés et menus comme des “ fils de la Vierge.”—Au contraire, un nouveau pape peut sonner le tocsin dans Saint-Pierre, cette chapelle de la papauté !—L'esprit de municipalisme est toujours vivace en Italie. Le roi, un des souverains les plus fins du siècle, a dû entendre souvent de la bouche de Cavour, la parole que Cavour a dite au capucin d'Aix-les-Bains—“ lutte inégale, après la victoire, quand les passions patriotiques seront apaisées ! ” Or, Cavour avait, d'une façon extraordinaire, le juste sentiment des proportions et de la perspective—comme Michel-Ange.

D'un autre côté, en regardant bien sur le sol de l'Italie, on y verrait encore les traces de Mazzini—comme les traces qu'un loup laisse sur la terre labourée. L'Italie a besoin de la paix pour les effacer !—Donc, la mort du pape n'apportera pas avec elle les tempêtes qu'on croit. La *fumetta* qui sortira de la cheminée du Quirinal, après chaque scrutin du conclave, ne sera pas le premier nuage de la tempête européenne, quoique les situations amoncelées dans l'Europe semblent être arrivées à cette heure critique où un petit oiseau qui se pose sur la neige suffit pour faire crouler l'avalanche !—Mais la mort du pape sera pour notre pays un grand deuil. Pie IX a seul osé élever la voix en notre faveur pendant que nous étions couchés sur la fatalité. Certes, nous y reviendrons, mais disons-le, lui vivant !—Pie est un grand pape, qui donnera son nom à une partie du siècle. Bossuet manquera à son oraison funèbre, et Buonarroti, à son mausolée !

FAITS DIVERS

MEURTRE A SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE.— Joseph Charest, de la paroisse de Sainte-Anne de la Péraie, a été convaincu, à une enquête du coroner, du meurtre de Aubert Charest, son père, un vieillard âgé de soixante-dix-huit ans. On rapporte que depuis longtemps, l'accusé maltraitait son père et manifestait l'intention de mettre fin à ses jours. Dans la nuit du jour des Rois, il l'aurait battu au point de lui casser une jambe, et le lendemain, il essayait de le placer chez d'autres parents et le traînait d'un endroit à l'autre l'espace de trois heures de temps par un des froids des plus piquants. Le vieillard, qui était mal vêtu, souffrait autant du froid que de sa fracture. Les parents chez qui le nommé Charest a ainsi conduit son père, ignoraient l'état de ce dernier et refusaient de le recevoir dans leur maison. Il est arrivé que le père Charest a été ainsi ramené par son fils à sa demeure, et qu'il est mort des suites de sa fracture et des mauvais traitements qu'il avait reçus. Joseph Charest est fils unique et bossu. Jamais enfant n'a été traité avec plus d'affection par son père, qu'il a payé d'ingratitude et de cruauté. Il est logé dans la prison de Trois-Rivières en attendant son procès.

SORCIER EN COLOMBIE.—Une vieille femme, veuve de James Grisdale, un des premiers colons blancs établis dans le district d'Okanagan (Colombie Britannique), passait depuis longtemps parmi les Indiens de cette région pour une sorcière. Dernièrement l'épizootie a tué plusieurs chevaux du chef Red Berry, qui a consulté les *Medicinemen* sur la cause de ce malheur. Les *Medicinemen* ont déclaré d'une voix unanime que la vieille sorcière Grisdale avait jeté un sort sur les chevaux du chef. Red Berry est allé aussitôt dans la résidence de cette dame, et l'ayant trouvée en prière, à genoux, il n'a plus eu le moindre doute qu'elle était à faire des sortilèges et conjurations, et il lui a brisé la tête d'un coup de bâton. Convaincu qu'il avait fait une œuvre méritoire, il a couru informer les colons blancs qu'il venait de les délivrer de la femme qui faisait périr leurs troupeaux par des évocations diaboliques et il a réclamé une récompense. A sa grande surprise, Red Berry a été arrêté, il est maintenant en prison à Okanagan.

ÉVASION MERVEILLEUSE.—Deux détenus à la maison d'arrêt de notre ville, dit une feuille du Mans (France), se sont évadés dans la nuit de mardi à mercredi. Les détails qu'on donne sur cette évasion sont à peine croyables. On dirait le chapitre d'un roman.

La Cour d'assises de la Sarthe avait condamné par contumace, en 1873, à vingt ans de travaux forcés, pour banqueroute frauduleuse, un nommé Cury. Au commencement du mois dernier, Cury fut retrouvé à Paris, conduit au Mans et enfermé dans la même cellule qu'un certain Joubert, qui devait comparaître aux prochaines assises pour une série de vols qualifiés.

Mme Cury résolut d'arracher son mari à la longue captivité dont il était menacé, et elle y réussit, voici comment.

La prison du Mans est enclavée dans les bâtiments de la gendarmerie et du Palais-de-Justice. Les cellules des prisonniers sont de plein pied avec une cour entourée par des bâtiments de près de 20 mètres de haut; la gendarmerie et l'administration des prisons sont au-dessus des cellules, et les barreaux des fenêtres semblent ne laisser au prisonnier aucun espoir d'évasion.

De l'autre côté, se trouve le Palais-de-Justice, dont le mur s'élève nu, sans une fenêtre, jusqu'à la naissance des toits, où se trouve alors une rangée de fenêtres non grillées. Ce sont les ouvertures d'un grenier. C'est par là que les prisonniers se sont évadés. La hauteur est de quinze mètres.

Mme Cury vint au Mans, obtint la permission de voir son mari, observa tout avec attention, habita les gardiens de la prison et les huisseries du Palais-de-Justice à la voir quotidiennement. Enfin, le 3 novembre sans doute, jour de la rentrée des tribunaux, ne trouvant aucun huisserie dans les couloirs, elle put monter au grenier d'où elle avait vue sur la cellule de son mari, et son plan fut fait.

Elle alla commander en sortant six échelles de corde, pour un pensionnat de demoiselles, dit-elle, etc., les apporta dans le grenier, une à une.

Le 6 au soir, les prisonniers, avec une lime, des ressorts de montres et autres outils qu'elle leur avait procurés, scièrent les barreaux de leur cellule, grimperent par les six échelles de corde, attachées bout à bout et solidement fixées à une porte, par Mme Cury. Ils descendirent alors, le plus paisiblement du monde, les escaliers qui conduisent dans l'intérieur du palais et sortirent par la salle des assises en enlevant les vis de la serrure.

Les trois fugitifs prirent le train de Tours à 1 h. 45 du matin.

—Le nommé Finet, âgé de vingt-cinq à vingt-six ans, remplissait les fonctions modestes de garçon de salle dans un restaurant du boulevard Poissonnière; d'après les renseignements recueillis sur son compte, il était d'un caractère doux et tranquille.

Le 30 du mois dernier, le premier garçon, homme d'un caractère très-emperté, lui fit une observation sévère au moment où il venait de desservir une table.

—En voilà un grand mufle, dit Finet à un de ses camarades: parce qu'il est premier garçon, ne croit-il pas que la terre est à lui?

L'autre, furieux, revint sur ses pas et lui donna un coup de poing en plein visage.

Finet, fou de colère, se précipita sur son agresseur, et le frappa à la tête avec une assiette, puis, épouvanté de ce qu'il venait de faire, il s'enfuit dans le garni qu'il habite, 112, boulevard Rochechouard.

Avant-hier, M. Richart, commissaire de police, a procédé à l'arrestation de Finet, qui a été écroué sous l'inculpation de meurtre.

Sa victime est morte au bout de deux jours.

—Depuis quelque temps les propriétaires des grands magasins de nouveautés avaient demandé à la sûreté des agents secrets, pensant que ce remède était le seul qui pût être apporté à la grande plaie du jour pour eux, c'est-à-dire aux vols effrayants dont ils sont continuellement victimes. Dernièrement on arrêta deux dames d'Enghien, la mère et la fille. Hier, un agent de la sûreté crut remarquer qu'une jeune femme, très-richement habillée, papillonnait trop dans les rayons, plaisantait avec les commis, allait de la soie à l'argenterie et de l'argenterie aux fourrures, toujours sans rien acheter.

Il suivit cette femme quand elle sortit du magasin et la vit monter en voiture. L'agent prit une voiture et suivit celle de la dame quand il eut entendu celle-ci dire au cocher :

—Conduisez-moi au Bon-Marché.

Arrivée au *Bon Marché*, la dame attendit dans la voiture. Bientôt une seconde femme, aussi élégante qu'elle, la rejoignit. La voiture repartit alors, et les deux amies furent conduites par leur cocher à la *Ville de Saint-Denis*. Là, une troisième amie vint les rejoindre, puis disparut. Les deux femmes allaient rentrer chez elles. L'agent crut le moment d'agir, et il eut raison. Il prit deux gardiens de la paix avec lui et arrêta net les deux dames. Puis, les faisant monter dans leur propre voiture, il les mena au commissariat de police de la rue des Petites-Ecuries, où l'on trouva sur elles vingt-trois objets de prix, volés dans les magasins.

Conduites chez M. Jacob, il a été reconnu qu'elles se nommaient Adenia B... et Anna S... Plusieurs autres femmes avaient été arrêtées dans la journée pour vols dans les magasins.

—Une maison en carton vient d'être construite pour la première fois aux Etats-Unis, près de New-York. Une société s'est constituée pour l'exploitation du procédé; elle fabrique par jour 16 tonnes de carton comprimé. Cette composition a l'aspect d'un carton solide, préparée en pâtés pesant 100 livres environ, et ayant 32 pouces de largeur. Soumises à une pression de plusieurs centaines de tonnes, les fibres se condensent, s'unissent de manière à ce qu'on ne puisse les traverser. Comme le carton est mauvais conducteur du calorique, une maison construite avec cette pâte est chaude en hiver et fraîche en été.

—Biscarino, le fameux brigand qui depuis longtemps infestait la province de Viterbe, n'est plus. Les carabiniers ont fini par avoir raison de lui.

Biscarino qui, dans ses excursions, était toujours accompagné d'un autre brigand, nommé Pastorini, se tenait depuis quelque temps dans les environs de la station de Casino. Les carabiniers, avertis de la présence des deux brigands dans une propriété du comte Macchi, leur tendirent un traquenard et finirent par les surprendre dans une maisonnette abandonnée. Biscarino, qui avait horreur du bain et qui avait toujours répété qu'il se ferait tuer ou se tuerait lui-même plutôt que de se laisser prendre, se voyant entouré de toutes parts, et comprenant qu'il ne pourrait pas se frayer un passage pour se sauver, se disposa à faire une résistance désespérée, et commença à faire feu. Les carabiniers ripostèrent: une lutte à coups de fusil et de revolvers s'engagea alors entre les représentants de la force publique et les deux brigands. Mais le feu cessa bientôt du côté de ces derniers et, lorsque les carabiniers entrèrent dans la maisonnette, ils trouvèrent Biscarino mort et Pastorini grièvement blessé. Les deux brigands se disposaient à se mettre à table lorsqu'ils furent surpris par les carabiniers. Ceux-ci ont saisi deux fusils, un revolver, trois poignards, une montre, un jeu de cartes et autres objets ayant appartenu aux brigands.

Le cadavre de Biscarino, transporté à Farnese, a été reconnu par un grand nombre de personnes.

Tous les petits villages que terrorisait la présence de ces brigands sont aujourd'hui en fête. —*L'Italie.*

—Il y a quelque temps, vers huit heures, une dame allemande, jeune et jolie, se promenait seule dans le Corso, lorsqu'elle se vit aborder par un monsieur fort bien habillé qui, de l'air le plus empressé du monde, lui demanda des nouvelles de sa santé. Et, comme cette dame regardait son interlocuteur tout étonnée, persuadée qu'elle était de n'avoir jamais parlé à ce monsieur :

—Mais comment, lui dit l'inconnu, vous ne me reconnaissez point. Allons, voyons, donnez-moi la main.

La dame tira la main de son manchon; mais, prompt comme l'éclair, l'inconnu se saisit du manchon, s'élança d'un bond au milieu de la rue, et, avant que l'étrangère eût le temps de se remettre de sa surprise et crier au voleur, l'élegant pic-pocket était déjà loin, emportant dans sa course le manchon et le porte-monnaie qui était dedans. —*L'Italie.*

RICHE MARIAGE.—Le plus riche mariage qui ait encore eu lieu dans la région de l'or et des féeries, a été célébré à San Francisco (Californie), il y a quelques semaines. Mlle Olivier, fille de M. Joseph-Denis Olivier, commandeur des ordres pontificaux, a épousé M. Robert Tobin,

possesseur, comme son beau-père, d'une des grandes fortunes du pays. La cérémonie s'est faite dans l'oratoire domestique de M. Olivier. La bénédiction nuptiale a été donnée par Sa Grandeur Mgr. Allemany, archevêque de San Francisco, en présence d'une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait, outre l'élite de la société, plusieurs anciens gouverneurs de l'Etat, et plusieurs anciens sénateurs des Etats-Unis. La veille du mariage, M. Olivier avait demandé au Saint-Père d'accorder sa bénédiction aux futurs époux. Le même jour, S. Em. le cardinal Simeoni répondait :

—Le Saint-Père a donné de tout son cœur la bénédiction demandée.

C'est M. Olivier qui fit présent à Sa Sainteté Pie IX du lingot d'argent pur dont on s'est servi pour frapper les magnifiques médailles remises à chacun des prélats assistant au concile du Vatican. On se fera une idée du poids de ce lingot en songeant qu'il fallut huit gardes-suisse pour le porter au Saint-Père. Quelle que fût la munificence de ce présent, ce n'est pas le plus considérable de ceux que M. Olivier a déposés aux pieds de Pie IX.

—Un suicide à enregistrer.

Un bijoutier de Gênes, Santi Francesco, âgé de 36 ans, arrivait à Rome il y a quelque temps, et descendait dans un petit hôtel de la place du Panthéon. Tous les matins, il sortait de bonne heure et faisait de longues promenades aux environs de la ville. Le soir, il entrait à l'hôtel, se faisait servir à dîner dans sa chambre, mais il touchait à peine aux mets qu'on lui apportait.

Il était toujours triste, ne répondait que par monosyllabes aux demandes qu'on lui faisait; il a été même surpris quelquefois pleurant à chaudes larmes.

Tout le monde dans l'hôtel était inquiet; on craignait une catastrophe, un dénouement fatal. Cette crainte devait, hélas! se réaliser.

Il y a quelques jours, vers 2 heures, on vit Santi Francesco se promener non loin des magasins de dépôt de la gare, du côté du pont dit des Trois Arcades.

Un coup de sifflet retentit bientôt: c'était le train qui venait de Naples. Santi s'approcha des rails, attendit que la locomotive fût à peu de distance, jeta son chapeau et son parapluie et se coucha à plat ventre sur la voie ferrée. Le conducteur, apercevant ce malheureux, fit tous ses efforts pour arrêter le train; mais sa machine était lancée avec trop de vitesse, il ne put s'arrêter à temps, et Santi Francesco fut horriblement broyé par les roues de 24 wagons qui lui passèrent sur le corps. Le train ne s'arrêta que 60 mètres au-delà.

On a trouvé sur le cadavre trois plis fermés: deux lettres et un testament. Une lettre est adressée à son fils Pietro, à Gênes, et l'autre à son frère, qui habite Udine. Dans son testament, ce malheureux explique les raisons qui l'ont poussé à commettre cet acte de désespoir; il y déclare en termes touchants que, trompé dans ses affections les plus chères par une femme qu'il aimait, il a recouru à la justice des tribunaux, mais en vain; qu'enfin, tout conspurant contre lui, il ne lui restait qu'à se débarrasser d'une existence devenue impossible. Il pardonne à sa femme, qu'il n'accuse point; il fait retomber la cause de ce malheur sur l'éducation qu'elle a reçue, et sur son inexpérience des choses de ce monde. Il pardonne aussi au séducteur, auquel il recommande ses quatre orphelins.

—On a transporté dernièrement de Lucerne à Madrid les restes du comte de Girgenti, frère du roi de Naples, qui avait été marié à la princesse des Asturies, sœur du roi d'Espagne actuel. A ce propos, le chroniqueur du *Constitutionnel* de Paris rappelle ce que fut le comte de Girgenti.

Le comte Girgenti était né à Naples, le 12 janvier 1846, du second mariage du roi Ferdinand avec l'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche. Le 13 mai 1868, il épousait l'infante Isabelle, fille aînée d'Isabelle II, reine d'Espagne. Atteint d'une maladie nerveuse, qu'on avait soigneusement cachée à la famille royale d'Espagne, la première nuit de ses noces, à peine retiré dans ses appartements avec la princesse, il fut pris d'une attaque d'épilepsie. Voyez-vous cette scène effroyable: cette jeune femme de dix-sept ans, seule, la nuit—et quelle nuit!...—avec son mari se tordant dans des convulsions abominables, écumant et pantelant.

L'impression que la princesse en ressentit fut si vive que sa jeunesse en fut pour toujours brisée. Son visage se voila dès lors d'une mélancolie invincible, son attitude prit une sévérité qui frappe tous ceux qui l'approchent.

Cependant, des soins assidus conjurèrent un moment l'état du prince.

Le comte de Girgenti et sa femme avaient dû quitter l'Espagne à la suite de la reine Isabelle. Ils s'étaient retirés en Autriche. Sous l'ébranlement que lui avaient causé les événements politiques, le comte Girgenti était redevenu la proie de la maladie nerveuse dont j'ai parlé. Les rechutes étaient plus fréquentes, les souffrances cruelles, et la nuit, une insomnie presque perpétuelle l'agitait. A Vienne, au printemps de 1871, las d'une existence qu'il considérait comme un lourd fardeau pour lui et les siens, il fit une tentative contre ses jours. Sa femme, dès lors, ne le quitta plus.

Sous l'empire de consolations religieuses très-puissantes, on croyait le malheureux prince revenu de ses tristes projets quand, dans l'automne, il arriva à Lucerne.

Le 26 novembre, après avoir pris le thé avec la princesse, il était rentré dans sa chambre pour se mettre au lit. Mais là, quelques instants à peine écoulés, il se tira un coup de pistolet au cœur.

Aujourd'hui, sa veuve devenue princesse des

Asturies, par suite de l'élevation au trône d'Espagne de son frère Alphonse XII, fait revenir à Madrid les restes de l'époux pour lequel, malgré la triste jeunesse qu'il lui a faite, elle a conservé toujours un touchant attachement.

GROTTE MERVEILLEUSE.—La première merveille de 1878 arrive de Nevada, avec l'estampille de l'*Enterprise*, de Virginia. Un certain Algernon Grant, "prospecteur," qui vit solitaire depuis bien des années dans les montagnes de la rivière Walker, est venu dernièrement faire une courte visite à Carson, et a fait un récit dont voici la substance :

"Algernon Grant est né en 1825, dans le comté de Bourbon (Kentucky). En 1846, il a été gradué du collège Havard. En 1851, il a commencé à pratiquer à la Cour Supérieure de Kentucky. Vers cette époque, il s'est marié et a eu plusieurs enfants. Quand la guerre civile éclata, il a confié sa famille à la protection de parents habitant la section méridionale du Kentucky, et il est entré comme major dans un régiment de cet Etat au service confédéré. La paix signée, il alla à l'endroit où il avait envoyé sa femme et ses enfants, et apprit qu'ils avaient tous été tués par des maraudeurs. En 1866, il se rendit dans le Nevada, où il vit depuis cette époque, à l'extrémité méridionale des montagnes de la rivière Walker, évitant les blancs comme la peste, et n'ayant de rapports qu'avec les Indiens. Il y a deux mois environ, un Indien, dans sa reconnaissance pour quelque petit service qui lui avait été rendu par Algernon Grant, lui a promis de le mener dans une grotte pleine d'or et d'argent. Après deux jours et demi de marche, le misanthrope et son guide sont arrivés un soir à l'entrée d'une gorge étroite, resserrée entre deux montagnes à pic. Ils ont campé là, et le lendemain matin ils se sont engagés dans la gorge, qui a plusieurs milles de longueur. Au bout d'une heure environ, ils sont arrivés près d'un énorme entassement de cailloux, et l'Indien a dit qu'il n'y avait qu'à enlever ces pierres pour avoir accès dans la grotte. Le déblaiement opéré, on a vu en effet un passage suffisamment large se dirigeant vers l'intérieur de la montagne. Algernon s'y est engagé, mais, après avoir fait quelques pas, il est revenu; car l'obscurité était si opaque qu'il était impossible de rien distinguer. La flamme de branches sèches allumées en guise de torches ne parvenait pas à percer ces ténèbres. Algernon était découragé, mais l'Indien lui a affirmé que la grotte s'illuminait chaque nuit. Le fait semblait douteux à Algernon, mais, pour en avoir le cœur net, il a consenti à attendre jusqu'au soir. A mesure que la nuit enveloppait la terre, une lueur s'est manifestée de plus en plus distincte dans le passage si obscur pendant le jour. A 9 heures du soir, il s'est trouvé illuminé par un jet lumineux semblable à un rayon de soleil. La vue était si magnifique que Grant et son compagnon sont restés quelques instants cloués au sol. Puis ils sont entrés dans le passage non sans être éblouis par l'éclat de la lumière. Cependant, leurs yeux s'étant graduellement habitués à cette lueur étrange, Grant a pu constater que les parois de chaque côté et la voûte du passage étaient en or et en argent. La grotte a un mille de long, 150 pieds de large et 70 de haut. Son intérieur ressemble à une église gothique. Autour de piliers plus blancs que l'albâtre s'enroulent des fils d'or et d'argent de la grosseur du doigt. Il y a aussi des lacs peuplés de poissons inconnus. Algernon Grant a pris quelques échantillons d'or, et il va maintenant à Louisville où il a des amis qu'il compte ramener avec lui dans la grotte. Par un sentiment facile à comprendre, il ne veut pas divulguer la location de la grotte merveilleuse, mais il n'est pas douteux qu'elle contient de l'or et de l'argent par milliers de tonnes."

Une cueillette dans la revue hebdomadaire de Cham.

L'Angleterre s'adresse à la Russie :
—Oh! yes! Si maintenant nous choisissons un endroit pour causer un petit peu! Où voulez-vous?
—Plus tard! dans l'Inde!

UN REMÈDE POUR LA CONSOMPTION

Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarrhe, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi un remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante.

Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai *gratis* cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier: W. W. SHERRAR, 126 Powers' Block, Rochester, New-York.

AVIS

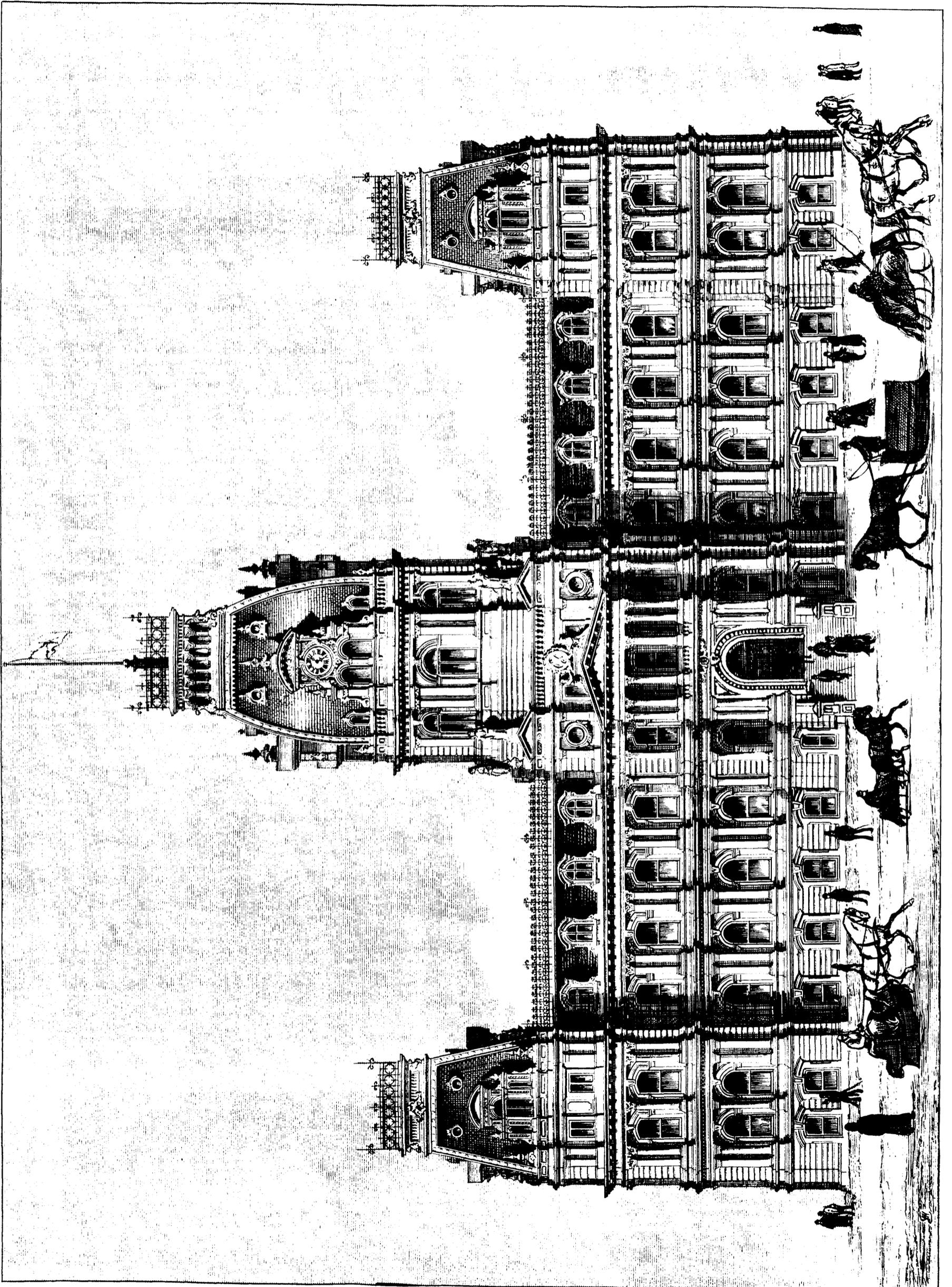
Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

Nous pouvons fournir quelques séries complètes de *L'Opinion* depuis sa fondation (1870).



MONTREAL—LE NOUVEL HOTEL-DE-VILLE, ACTUELLEMENT EN VOIE D'OCCUPATION



LE DERNIER ACHAT

A QUÉBEC

Si nous nous reportons aux jours de ta vaillance.
O Québec, vieux rempart de notre noble France.
Dont tu gardes le souvenir,
Nous voyons à ton front le laurier du courage,
L'héroïsme debout au milieu du naufrage ;
L'amour du nom français que rien ne peut ternir.

Nous voyons la Victoire aux ailes incertaines,
Protégée des remparts ou brisée dans les plaines
L'étendard où brillent les lis ;
Nous assistons muets au dernier épisode
Qui marqua ton destin ; et moi j'offre cette ode
À tes soldats géants dans l'ombre ensevelis.

O vieux remparts usés sous le choc de la bombe.
Vous êtes un trophée ; et vous ornerez la tombe
Des héros qui sont morts pour nous !
A votre mâle aspect, devant votre épopée—
Quand Montcalm rendait l'âme et gardait son épée—
L'Anglais ! L'Anglais lui-même a ploiyé les genoux !

ANTHONY RALPH.

UNE

FILLE LAIDE

XXI

(Suite.)

Maxime secoua la tête. Le régiment n'avait pas encore d'ordre précis. On s'attendait à le recevoir d'un instant à l'autre, peut-être dès le lendemain.

Il n'entreprit pas, du reste, d'élucider le côté bizarre de sa venue. On pouvait le comparer à un enfant heureux d'avoir atteint un but convoité, et dont l'insouciance ne songe pas à légitimer les moyens employés pour y parvenir.

Il respirait largement, sa parole était plus gaie, son œil avait des rayons. Toute son attitude semblait dire : « Je suis si content d'être ici !... Pour l'amour de Dieu, ne me demandez pas comment j'y suis venu ! »

Et personne ne le lui demanda. Il y avait plusieurs mois qu'on ne l'avait vu à l'hôtel Saint-Ebre ; il disait y être arrivé pour dîner seulement. La soirée appartenait à Brébion.

Avouez que Brébion aurait eu mauvaise grâce d'en paraître trop étonné, même avec le froid, même avec la neige.

Une intimité paisible et charmante régnait autour du foyer où Maxime apportait un entrain qu'on ne lui supposait pas.

Etiennette eut tout à coup le soupçon que cet entrain n'était autre chose que de la fièvre et ses grands yeux interrogèrent.

« Qu'avez-vous ? dit aussitôt Maxime en interrompant tout net un souvenir militaire.

— N'ai-je pas le droit de vous retourner la question ? » répondit-elle doucement.

Ses sourcils se froncèrent comme en face d'un danger.

« N'ai-je pas raison, bon père ? »

Etiennette regarda l'aumônier pour le mettre de moitié dans son interrogation.

La chaleur, l'heure avancée, les quatre-vingts ans de l'abbé Joumel avaient produit leur effet soporifique, en dépit de la verve inaccoutumée de l'officier. Il dormait.

Celui-ci constata par un sourire de bonne humeur que son amour-propre n'en était aucunement froissé.

Tous deux baissèrent la voix respectueusement en répétant ensemble :

« Qu'avez-vous ? »

— Il me semble que ce n'est point M. Maxime de Saint-Ebre que je vois ce soir, dit Etiennette.

— Qui voyez-vous donc, mademoiselle ?

— Un homme heureux.

— C'est ce que je suis, non comme le sont les autres, certes, mais comme je peux l'être, moi.

— Ou plutôt, corrigea-t-elle, un esprit communicatif, conciliant, souriant, que je ne connaissais pas.

— Comme vous savez bien railler !... Je ne l'aurais jamais cru : vous êtes si indulgente, d'ordinaire !

— Oh ! je ne raille jamais. Avouez, monsieur, que ce serait une étrange présomption.

— Vrai, vous me trouvez changé ?... Je dois l'être, je ne me reconnais pas moi-même. Je suis délivré d'un poids écrasant... je respire. J'ai tant lutté ! »

Involontairement, un mot vint aux lèvres d'Etiennette.

« Et contre quoi ? » demanda-t-elle.

Elle eut voulu le retenir. Déjà la digue était rompue.

« Contre quoi ?... Mais contre mille choses que vous comprendrez mal, peut-être, reclus volontaire que vous êtes ! contre mille riens dont le monde fait des montagnes ; contre mon cœur qui murmure : « Prends le bonheur où il t'apparaît, » contre ma raison qui disait : « Fuis une tentation dangereuse, » contre une intraitable fierté qui me faisait compter et recompter sans relâche les quarante ans qui vont sonner pour moi ; contre l'orgueil même, j'en rougis ! l'orgueil qui donnait sa note fautive dans l'effroyable concert de doutes, de rêves et de terreurs où je me débats depuis six mois. »

La voix d'Etiennette répéta comme un écho :

« Depuis six mois ! »

— Il y a six mois, continua-t-il, j'étais sinon un spleenique comme ma sœur Margaret, au moins un misanthrope, une sorte d'Alceste adouci. J'avais éprouvé quelques désillusions ; j'avais exagéré mes blessures ; j'avais crié bien haut que je prenais le monde en pitié. De fait, je ne voyais guère que des unions imprudentes, que des femmes sottes, que des bonheurs s'en allant à la dérive. Il vous souvient peut-être, mademoiselle, m'avoir entendu dire à cette époque que je ne me marierais jamais.

Etiennette n'avait garde de répondre. Le cœur, s'il bat sans mesure, peut parfois se briser. Elle écoutait si son cœur ne se briserait pas.

« C'est que je ne savais pas ce que les sentiments humains nous gardent de surprises !... Sous ma dure enveloppe je n'imaginai guère que pourrait se glisser la douceur d'une tendresse vraie, profonde, durable. Oh ! oui, durable !... car si elle m'est née lentement, par degrés insensibles, elle s'est si bien installée chez moi en reine et maîtresse, que tous mes efforts pour résister à cet envahissement n'ont abouti qu'à m'en démontrer la puissance. »

Il se tut ; dans la chambre, où mourait le brasier, on n'entendait que la respiration régulière du vieillard endormi.

« Oui, je sais bien, reprit Maxime d'une voix plus basse, plus troublée, je sais bien que c'est à ce saint prêtre que je devrais m'ouvrir tout d'abord. Je venais pour cela. Il paraît que je n'ai pas su être brave jusqu'au bout, je me suis grisé de mes propres paroles, cherchant l'occasion... j'ai retardé... retardé... et voilà qu'il dort. Je pouvais... certainement... mon frère... c'eût été plus convenable... si mon frère avait voulu... »

Il s'embrouillait et tremblait presque. Etiennette ne tremblait plus. Un flot de sang glacé montait, montait lentement, de ses membres rigides à son cœur épouvanté.

« Et puis, vous êtes au-dessus de ces conventions mesquines... Malgré votre jeunesse, n'êtes-vous pas sage comme la vertu et grave comme la maternité ?... Oui, j'oublie vos vingt ans... vos vingt ans qui font de vous la mère, la vraie mère de votre chère Paula, pour vous prior de m'entendre... »

Ce nom de Paula, prononcé par les lèvres émues de Maxime, la secoua comme une décharge électrique. Elle ouvrit tout grands ses yeux fixes et balbutia douloureusement :

« J'ai compris... assez... monsieur... j'ai compris... »

— Ah ! si vous avez compris ! mais c'est impossible !... laissez-moi achever.

— A quoi bon ?... Ne suis-je pas la sœur aînée ?... vous avez dit « la mère. »

Il la regarda, surpris de son accent. Elle continua sans vouloir rencontrer ses yeux :

« La sœur aînée comprend qu'on admire... sent qu'on aime... et... permet qu'on lui demande Paula. »

Elle laissa tomber ce nom comme une plainte, et voulut sourire, comme sourient les mères quand on vient leur réclamer leur enfant pour une nouvelle existence.

Mais ses lèvres se refusèrent au mensonge, ses paupières battirent et sa tête s'inclina, lourde et bourdonnante, sur ses mains croisées.

« Seigneur ! pria le cœur de la pauvre fille. Seigneur ! donnez-moi la force ! »

Tout à coup, elle sentit des mains caressantes saisir ses mains et les détacher de son visage.

Elle sentit sur ses yeux clos le chaud rayon d'un regard ami.

Elle entendit à son oreille une voix tendre qui murmurait comme un souffle :

« Etiennette... pauvre chère abusée !... vous n'avez rien compris... vous ne savez rien... puisque vous prononcez « Paula » quand il faut dire « Etiennette. »

Elle jeta un cri, un de ces cris du cœur qui ne trompent pas... les officiers de dragons, mais qui réveillent les vieillards endormis.

« Qu'est-ce ?... qu'y a-t-il ? » demanda l'abbé Joumel en secouant sa léthargie.

Maxime se pencha vers lui.

« Rien de trop fantastique, dit-il avec grâce. Mes histoires n'avaient réussi qu'à vous endormir, tandis que mes contes bleus ont arraché un cri à Mlle Etiennette. »

— Ils étaient donc bien surprenants ? sourit l'excellent homme.

— Mais, pas du tout ; seulement, ils ne sont pas complets.

— Finissez-les bien vite, alors, et que je vous renvoie : savez-vous qu'il va être minuit ! »

Maxime, redevenu très-sérieux, regarda longuement Etiennette, qui se tenait blottie contre la cheminée comme un petit oiseau palpitant.

« Mademoiselle, dit-il avec un respect d'attitude et d'accent dont le vieillard resta frappé ; depuis que je vous connais, j'admire votre grandeur, je m'incline devant votre simplicité. Un peu après, j'ai été attiré par le charme pénétrant de votre esprit. J'aurais dû vous le dire alors. Encore quelques semaines écoulées, je découvrirais que vous n'aviez pas seulement captivé mon intelligence par la vôtre, mais que vous aviez surtout gagné mon cœur par la pureté de votre cœur. Toutes mes folles inquiétudes de respect humain, tous mes misérables calculs d'âge, de position, d'avenir, s'envolèrent un jour devant votre souvenir, doux comme une vision sainte. Ce jour-là, je partis comme un écarter pour la *Lison* où je savais vous surprendre, afin de vous demander s'il ne vous déplairait pas trop d'appuyer votre vingtième année sur mes quarante ans prochains. »

« Souvenez-vous, mademoiselle, que ce jour même au *Cruix-Billard*, mon frère, avec une brusquerie joyeuse, me jeta vos huit cent mille francs à la face, sans se douter qu'il écrasait du même coup mon rêve de mariage. »

« Non, mademoiselle, je ne dis pas un mot pendant le reste de cette fatale promenade ; je ne dis pas un mot depuis lors. Je me tins éloigné, sombre, désolé. Vous demander... maintenant que vous étiez riche !... Vous sentez bien, n'est-ce pas, que cela ne se pouvait plus ? »

Etiennette fit un mouvement.

Il le vit et sa physionomie refléta une énergie douloureuse.

« Je ne le pouvais plus... De là mon silence. »

Si j'ai parlé ce soir, c'est que je vais partir et que mon secret est de ceux qu'on ne doit point emporter honteusement. J'ai voulu revoir une dernière fois ces lieux que j'aime et celle qui ne sera pas ma femme, parce que l'honneur veut que je ne paraisse pas mendier, avec sa main, son cr. »

L'abbé Joumel redressa sa taille fléchie, tendit la main à Maxime, et paternellement :

« Vous agissez noblement, mon cher enfant ; mais pourquoi alors troubler le repos d'Etiennette ? »

Le front de Maxime s'empourpra.

« Pardonnez-moi, dit-il, vous qui avez l'indulgence infinie du prêtre. Qu'elle me pardonne aussi, elle qui ne sait que bénir ! Je n'ai pas la vertu qui fait les saints, moi ; Je suis un soldat. J'ai bien voulu, non sans luttes, renoncer à cette petite main que vous appelez si durement un jour, mademoiselle, « une main de fille laide ! » Mais je n'ai pas eu le courage de partir sans que cette « fille laide » qu'embellissent tant de beautés morales, sût qu'elle était aimée avec désintéressement. Pour ma punition, j'ai compris trop tard combien étaient forts les fils que la petite main avait enroulés au cœur du soldat. »

Un sanglot d'Etiennette l'interrompit.

« Ah ! je sais bien qu'il eût été plus digne de vous, plus digne d'un homme vraiment fort, de nous dire adieu bravement sans me trahir. Je ne l'ai pas pu. Je ne respire même à l'aise que depuis l'instant où, sûr de mon prochain départ, j'ai osé me dire : « Elle va tout savoir et m'estimera, sans doute. »

« Vous me trouviez l'air heureux !... Etrange bonheur que celui-là !... C'est pourtant le seul qui convienne au cœur assez aveugle pour avoir autant tardé à comprendre le vôtre. »

« Eh bien ! pensait le bon abbé, si j'étais Etiennette, je lui prouverais le contraire. »

Il espérait presque qu'elle allait le faire séance tenante, tant il était touché de la sincérité de l'officier.

Etiennette se contenta toutefois de lui tendre la main, de serrer la sienne sans pruderie et de dire d'une voix émue :

« Il est bien que vous partiez. Le Seigneur sait ce qui nous est bon. »

Maxime le sentait encore avec plus de force, car, sans rien ajouter, il vint présenter son front incliné à la muette bénédiction du vieillard, et sortit avec lenteur.

« Eusebe Trébois est tout à fait noyé, » pensa l'abbé Joumel.

Etiennette, le front transfiguré, s'enfuit dans la chambre de la marquise, où l'aurore la surprit à genoux, endormie sur les pieds miséricordieux de Notre-Dame-Libératrice.

XXII

Trois jours après, le régiment de dragons quittait Poligny pour Lunéville, et lady Margaret dépitée déclarait à Paula que son beau-frère était un vieux garçon sans yeux, sans goût, sans intelligence et sans cœur.

Paula fit, pour toute réponse, une moue dédaigneuse qui classait à tout jamais Maxime de Saint-Ebre parmi les mortels indignes de la moindre bienveillance.

Au début, sa coquetterie aurait souhaité cette difficile conquête.

Au fond, elle tenait médiocrement à s'attacher à cet homme grave et sévère. Le nom lui plaisait, la position lui aurait souri, c'était tout. Il ne fallait pas demander à l'égoïsme de Paula une plus grande profondeur de sentiment.

Au printemps, pour la consoler et se créer une compagnie flatteuse, lady Margaret déclara qu'un voyage à Nice rétablirait le petit Edward toujours souffrant des bronches.

Elle se reprochait surtout de ne pas l'avoir entrepris pendant les froids, et n'était pas loin, avec la logique ordinaire des femmes, d'accuser son mari de l'avoir retenue, l'hiver, dans un pays dangereux pour l'enfant.

Toujours débonnaire, M. Charles se contenta de lui faire observer que son idée était excellente, puisque le climat de Salins, malgré le printemps prêt à naître, n'en resterait pas moins encore longtemps rigoureux, tandis que le soleil de Nice épanouissait déjà toutes les fleurs.

Etiennette ne mit pas obstacle au désir de lady Margaret, qui voulait emmener Paula, parce qu'au retour on devait s'arrêter à Paris, et qu'il entraînait dans les vues de la sœur aînée que la jeune sœur connaît Paris.

Ce printemps de 1873 fut le signal d'une extrême activité à Brébion. Les ouvriers s'y abattirent : les vieilles pierres dirent tressaillir jusque dans leurs fondements séculaires, en voyant les pioches et les pics modernes entailler leur sol respecté.

Etiennette était le grand architecte. Elle aimait trop profondément ses ruines pour les laisser entamer, menacer même. Les travaux les premiers entrepris ne furent qu'une consolidation des parties devenues dangereuses.

Mais à côté des ruines, un peu en arrière de leur masse imposante, on vit bientôt s'élever un bâtiment vaste, simple et confortable, autour duquel un jardinier de la ville eut ordre de tracer les allées droites et les parterres réguliers qui plaisent aux vieillards.

Le bâtiment n'était point terminé que déjà l'abbé Joumel, dont les pas chancelants s'appuyaient sur le bras de sa chère élève, essayait cette promenade conquise sur les broussailles, et en louait l'accès facile pour ses infirmités.

« D'autres infirmités y viendront chercher une distraction, un air pur, une vue superbe, disait-elle alors : et c'est vous, bon père, qui en aurez eu la première pensée. »

C'était en effet pour les vieillards abandonnés que travaillait Etiennette. Entourée de gens âgés et souffreteux, depuis son enfance, elle avait

contracté pour la vieillesse une sorte de reconnaissance dévouée.

Les premiers vœux de la défunte marquise, la première inspiration de l'abbé se trouvaient ainsi remplis par le respect d'Etiennette.

Vers la fin de juillet, on vit poindre à l'abri de l'Asile des vieillards, entre deux pans de murs dont la solidité défait les siècles, une petite maison plus basse, plus discrète, plus riante, avec un jardinet tracé dans les rochers, sans souci des mouvements de terrain, à peu près comme s'il était destiné à de jeunes chevaux.

C'était presque la même chose après tout. La petite maison et le jardinet dans les roches étaient destinés aux orphelines.

Etiennette se souvenait des enfants sans mère et leur créait un refuge touchant.

Infatigable, elle étudiait les devis de l'architecte qu'elle avait adjoint à son inexpérience, surveillait les constructions et s'assurait déjà d'aides pour l'avenir. Elle avait des ailes. Elle avait au front une auréole. Elle avait enfermé un coin du ciel dans son cœur.

La correspondance d'Aubin et celle de Paula formaient le côté rafraîchissant et gracieux de son existence active.

« Ma chère, lui écrivait Paula, on prétend que les Parisiennes ne peuvent habiter Paris l'été sous peine d'y mourir de chaleur ou de consommation. Je te certifie qu'on y vit à merveille, que les Champs-Élysées ont une ombre admirable, les glaciers des sorbets exquis, les artistes des voix délicieuses, et les grandes couturières des toilettes sans pareilles. Avec cela, de longues promenades aux environs, des concerts dans les bois, des parties de canot, que sais-je ? Je m'amuse énormément. Lady Margaret daigne avouer que Paris vaut Londres. C'est un progrès. Cet hiver, elle eût soutenu le contraire. »

« Aubin nous fait les honneurs de la grande ville avec beaucoup d'esprit. Il avoue ne pas trop la connaître, ayant travaillé beaucoup depuis qu'il nous a quittés, mais il s'en assimile à ravir les usages, si bien qu'il peut nous accompagner partout de la meilleure grâce du monde. »

Etiennette souriait doucement en recevant ces lettres, d'autant mieux qu'Aubin écrivait de son côté :

« Ah ! chère Etiennette, si vous saviez quel rêve pour un anachorète comme moi de se voir tout à coup transformé en chevalier servant de deux femmes aimables, dont les caprices charmants nous transportent en une seule journée aux opposés les plus invraisemblables. »

« Sous prétexte de combattre le spleen, lady Margaret veut tout voir, tout connaître, tout embrasser. Cette Anglaise frêle stupéfiée mon organisation de montagnard. Votre Paula nous suit ou nous précède suivant que souffle l'inspiration. Vous retrouverez agrandis par la curiosité les beaux chers yeux que vous aimez, et, réjoui par le plaisir, le sourire éclatant qui illuminait Brébion. Les heures volent. M. Charles de Saint-Ebre parle de retour. Etiennette, voulez-vous que je retourne aussi ? »

Mademoiselle de Béringe y répondit :

« Pas encore. Je suis certaine que vous ne travaillez plus. »

C'était Paula qui se chargeait d'excuser Aubin. « Eh ! comment veux-tu qu'il travaille puisque nous accaparons tout son temps, et qu'il en paraît plus heureux qu'on ne peut dire ? Tu le disais travailler !... Pour le moment, il est Parisien, il s'amuse avec entrain et nous escorte avec une certaine élégance. D'ailleurs, il est métamorphosé. Le succès en a fait quelque chose de très-passable. Lady Margaret, qui s'y connaît, veut bien lui donner le bras pour faire un tour de lac. Cela, ma chère, est un critérium infailible. »

Etiennette haussait doucement les épaules et priait Dieu de ne pas abandonner son ami d'enfance dans cette épreuve d'où pouvait sortir le salut ou le suprême découragement.

Lady Margaret daigna faire part elle-même de son prochain retour à Salins.

« Nous vous arriverons bientôt, ma chère mademoiselle Etiennette, ne bronchant pas facilement à la jolie existence que nous menons ici. Mon Dieu ! que Salins va me paraître petit !... je suis épouvantée de la comparaison. Charles m'assure que Paris voudrait bien avoir une de nos montagnes, et que je vais les retrouver toutes avec plus de plaisir que je ne le suppose. Je veux bien le croire. Edward est enchanté de revenir, cela me console un peu. Paula ne dit mot. Elle a été fort remarquée par sa beauté et son grand air pendant notre voyage. X... , le célèbre écrivain qui a soutenu et dirigé M. Aubin Vial, l'a comparée à une des femmes de Goethe. Il a même écrit je ne sais quoi de très-joli, paraît-il, là-dessus. Vous savez que je n'entends pas grand-chose à votre littérature, qui me paraît abominablement légère en général. Cependant, je dois faire exception pour les œuvres récentes de M. Vial. Elles sont dignes, par leur moralité, de figurer parmi nos productions. C'est aussi l'avis des Français. Le succès de ce jeune homme est surprenant. Il n'est ni riche, ni beau, ni de grande famille, et le voilà partout, fêté partout. Je le regarde volontiers comme un Dickens de l'avenir, et c'est dans cette persuasion que j'ai accepté ses bons offices. Il a vécu dans notre intimité et le méritait vraiment. Vous en serez satisfaite, chère mademoiselle, vous qui l'avez toujours protégé quand il en avait encore besoin. Maintenant, il a un nom, encore jeune, mais qui prendra de l'éclat et surtout de la solidité. »

Quand les voyageurs rentrèrent à Salins avec M. de Saint-Ebre et le petit Edward, les constructions nouvelles, conduites avec une rapidité remarquable, touchaient à leur terme.

Ce furent des cris de surprise et de félicitations. Etiennette n'accepta pas d'éloges. Les

faisant remonter tous à la marquise dont la charité ne devait pas être dévoyée de son but primitif.

Elle avait poursuivi son œuvre, obtenu des religieuses pour soigner ses vieillards et instruire ses orphelins, commencé, et presque rempli déjà, la liste des malheureux qu'elle entendait recueillir.

Absorbée tout entière en apparence par des soins aussi minutieux, elle trouvait encore le moyen de se montrer fille de plus en plus dévouée pour le bon abbé, dont les infirmités devenaient chroniques.

Lady Margaret, malgré ses petites préventions, fut frappée de cette sollicitude tendre, de cette activité sans bruit.

"C'est une fille de cœur et de tête ! dit-elle un jour.

"Tu vaux mieux que moi," dit Paula en ressentant, pour la première fois, une certaine honte de l'inutilité absolue de sa frivole existence.

Etiennette ne répondit que par un baiser. Ses exemples parlaient assez haut.

Un jour que Paula redescendait de Brébion, suivie d'Edward qu'on lui avait confié, l'enfant voulut cueillir un bouquet de saxifrages, dont les petites rosettes de feuilles vertes, finement découpées sur les bords, croissent de préférence entre les pierres brisées.

Brébion en est fort riche, et l'enfant faisait déjà une abondante moisson, quand ses yeux chercheurs tombèrent sur une sorte de petite mouche, immobile sur un brin d'herbe.

"Oh ! la jolie petite bête !" s'écria-t-il en la désignant du doigt.

Elle était sur un rocher assez abrupte, près d'un buisson de rosiers sauvages.

"Tu peux la cueillir, répondit Paula, ce n'est point une mouche, c'est une fleur, l'Ophrys insecte ; tu dois même en sentir d'ici l'odeur de vanille.

"Une fleur ! une fleur !" dit l'enfant dont les connaissances en botanique n'allaient pas encore jusqu'à distinguer les raretés de la flore jurassienne.

Joyeusement, il grimpa pour l'atteindre. La pluie récente avait rendu le rocher glissant. Il se sentit perdre pied, jeta un cri et tomba.

Paula s'élança par un mouvement instinctif. Son élan, sans arrêter la chute de l'enfant, déterminait sa sienne propre.

Ses pieds portèrent sur une pierre branlante qui se détacha sous le poids ; ses mains s'accrochèrent à des ronges qui cédèrent en les déchirant. Un éboulement partiel de terres minées par la pluie, la roula dans son flot pierreux et la jeta sur l'angle d'une roche, où son corps porta durement, la tête en avant.

Elle ne jeta pas une plainte. Elle avait perdu connaissance en touchant la roche.

L'enfant, lui, avait été retenu par les dernières branches des rosiers sauvages, où sa jupe écossaise s'accrocha fort à propos.

De cette position, plus désagréable que dangereuse, il continuait à pousser des clameurs désespérées qui parvinrent aux ouvriers.

Précipitamment, ils abandonnèrent leurs échafaudages et vinrent au secours du pauvre petit, qu'ils remirent sur pieds en s'assurant qu'il n'avait que des égratignures.

Ce fut seulement alors qu'ils aperçurent Paula immobile, le visage inondé de sang.

Avec plus de difficultés, ils parvinrent jusqu'à elle, la soulevèrent et la ramenèrent sur l'étroit sentier où Etiennette accourait épouvantée.

Au château, où les maçons la remontèrent avec mille précautions, on découvrit, sous le sang et les cheveux dénoués, une horrible déchirure qui partageait la joue droite et la bouche jusqu'au menton.

Tandis qu'Etiennette essayait d'arrêter le sang, la malheureuse jeune fille ouvrit les yeux, mais la souffrance la rejeta dans un nouvel évanouissement.

Le plus jeune, le plus alerte des ouvriers avait sauté, comme une chèvre, de Brébion chez le Dr. Barbet, qui ne tarda pas à accourir.

Son inspection minutieuse le convainquit qu'il n'existait aucune lésion externe autre que la blessure profonde du visage.

Tout faisait espérer en outre que des lésions internes ne s'étaient pas produites. Toutefois, il fallait attendre encore pour confirmer ce dernier diagnostic.

Sans perdre une minute, il recousit les chairs déchirées, fit un pansement et laissa sa malade endormie du sommeil troublé de la fièvre.

(La fin au prochain numéro)

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R. V. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gantnettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

DIZAINS DE SONNETS

1ère et 2ème séries, par M. PAUL VIBERT. Paris : A. Chérie, éditeur.

Nous avons reçu ces deux charmantes brochures par l'entremise d'un littérateur de nos amis ; et puisque, ici comme en France, les sonnets sont à la mode, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en recommandant ceux-ci à leur attention. Leur père est un tout jeune littérateur fort distingué, fils de M. Théodore Vibert, l'auteur d'un grand poème épique intitulé : Les Girondins, et de plusieurs autres ouvrages importants qui l'ont conduit au seuil de l'Académie française. Le talent poétique de M. Paul Vibert est un héritage de famille, et les vingt jolis sonnets que nous avons sous la main nous prouvent que le jeune poète a pour devise : Noblesse oblige.

Voyez plutôt celui-ci, qui ouvre la 2ème série, et qui a pour titre : Ma voisine :

Lorsque le soir, ma fenêtre entr'ouverte Laisse arriver tes chants mélodieux, J'écoute, ému, dans ma chambre déserte, Ta fraîche voix, aux accents gracieux.

Quel est ton nom ? est-ce Blanche, est-ce Berthe ? J'i note en or la couleur de tes yeux, Et, cependant, musicienne experte, Mon cœur te suit emporté vers les cieus.

Sans t'avoir vue, ô douce jeune fille, Sans posséder un bout de ta résille, J'aime à rêver au bruit de tes accords,

Qui nous dira, doux mystères de l'âme, Comment un soir vous naissez, pure flamme, Mystique ivresse, et vous, chastes transports !

C'est doux, frais et gracieux ; on dirait du Souly. M. Paul Vibert est rédacteur en chef du Sonnettiste, dont notre compatriote, M. L.-H. Fréchet, est l'un des collaborateurs, et cette intéressante publication ne pouvait être confiée à des mains plus habiles.

La première série de ces sonnets a valu au jeune poète le sonnet humoristique ci-dessous d'Alexandre Cosnard, l'ami légendaire d'Emile Deschamps :

Poète, fils de poète, Paul Vibert, merci dix fois Pour vos dix sonnets de choix Qu'à chaque instant je répète !

Chez vous la muse en vedette Forma votre jeune voix, Et pour appliquer ses lois Vous apprit bien sa recette.

Vibert—Théodore—ainsi A doublement réussi, Plus heureux que beaucoup d'autres ;

Vers charmants, nouveaux, anciens, Il est le père des siens, Et le grand-père des vôtres !

Les messieurs Vibert appartiennent à l'école catholique.

NOUVELLES DE LA SEMAINE

ITALIE

Le roi de ce pays est mort. Victor-Emmanuel, l'un des principaux auteurs des tribulations de Pie IX, a succombé, le 9 courant, à une attaque de pleurésie, causée par un refroidissement. Il était né le 14 mars 1820. Il est mort à Rome, autrefois capitale des États pontificaux, capitale de l'Italie depuis le 2 juillet 1870. En apprenant le danger du roi, Sa Sainteté Pie IX n'a écouté que son bon cœur ; il aurait voulu courir lui porter les consolations divines, mais, cloué lui-même sur un lit de souffrance, il lui a délégué son propre confesseur, Mgr. Cenni, et Mgr. F. Marinelli, sacristain du palais apostolique, auquel le roi se serait confessé.

Son successeur est son fils aîné, Humbert, frère d'Amédée, ex-roi d'Espagne. Humbert Ier régnera-t-il aussi peu longtemps qu'Amédée Ier ? Si tel était le cas, ce serait le seul point de ressemblance dans la vie des deux frères. Autant Amédée est pieux, autant l'autre ne l'est pas. Garibaldi, le Victor Hugo de la politique, n'a pas manqué d'adresser au nouveau roi une de ses épitres sempiternelles, dans laquelle il exhorte Sa Majesté italienne à marcher sur les traces de son père.

ANGLETERRE

Nous battons-nous ? Ne nous battons-nous pas ? Voilà le mot de la politique anglaise actuellement. Ceux qui gouvernent l'empire sont, paraît-il, divisés sur cette grave question. Oui, disent les uns ; non, disent les autres. Nous pouvons assurer nos lecteurs d'une chose : c'est que ceux qui disent non ont raison ; l'Angleterre ne se battra pas pour la Turquie, ni pour son empire des Indes. Elle ne se battra pas pour une raison bien simple, c'est qu'elle ne le peut pas. Seulement, ses diplomates sont bien habiles. Malgré l'isolement et la faiblesse de l'Angleterre,

il ont l'immense talent de faire croire à sa puissance. Ils disent si souvent guerre, guerre, qu'on a fini par les prendre au sérieux.

Sa Majesté a convoqué le parlement avant l'époque ordinaire, pour jeudi dernier, afin, dit le discours du trône, de consulter la nation sur la ligne de conduite à suivre. La réponse de la nation n'est pas douteuse : elle sera essentiellement pacifique.

ESPAGNE

Le roi d'Espagne a demandé à son parlement la permission de se marier avec la princesse Mercedes de Montpensier. Les Cortes ont voté comme suit : 309 pour, 4 contre. Le roi a été bien content. Mais supposons que le vote eût été : pour 4, contre 309, qu'eût fait le roi ? Se serait-il marié quand même ? Question grave et perplexé. Quoi qu'il en soit, le mariage est fixé au 23 janvier.

L'ex-reine d'Espagne, Isabelle II, mère du royal fiancé, aurait bien voulu aller aux noces, mais il paraît que le gouvernement de son fils aurait soulevé de grandes difficultés contre son départ de Paris pour Madrid, et on lui aurait laissé entendre, avec tous les ménagements diplomatiques, que si elle mettait les pieds en Espagne, on la flanquerait à la porte.

PORTUGAL

La princesse Marie-Pie, née en 1847, mariée en 1862 à Louis Ier, roi du Portugal, a assisté en personne aux funérailles de son père, Victor-Emmanuel.

ALLEMAGNE

Le prince de Bismark est malade d'une indigestion de jamaïque. Des choses emportées de France par les Prussiens, il ne leur reste plus que les pendules. Les cinq milliards eux-mêmes sont fondus, et il est question de soumettre au parlement impérial une série de projets de lois imposant de nouvelles et lourdes taxes sur ce bon peuple.

Il paraît que la politesse prussienne vaut la civilité américaine. La Gazette de l'Allemagne du Nord, journal prussien, et même berlinois, publie la note suivante :

"Les impolitesses et les brutalités qui ont été commises ces jours derniers dans les rues de Berlin envers des membres et des employés de la légation de Chine, et dont les journaux ont parlé avec une juste indignation, ont malheureusement montré, une fois de plus, que les classes inférieures de la population berlinoise possèdent fort peu le sentiment des convenances, et que notre ville est, à ce point de vue, au-dessous des autres capitales ; car, ce qui est arrivé ici aux Chinois, ne leur est pas arrivé ailleurs. Tout le monde sait qu'à Londres, où il y a aussi une légation chinoise, et de même à Paris, les Chinois peuvent passer dans les rues en costume national sans y être soumis au moindre désagrément."

On voit que le rédacteur de la Gazette de l'Allemagne du Nord n'est pas venu à l'exposition de Philadelphie.

FRANCE

Au lieu de se démettre, le Président MacMahon continue à se soumettre. Nous croyons qu'il a raison : on n'enseigne pas la vertu aux peuples en violant les lois. Sur ses neuf ministres républicains, trois sont protestants. Nous ne le mentionnons pas sur le ton du reproche. Au contraire, si trois sont protestants, on peut être sûr que trois, au moins, croient en Jésus-Christ. Or, pour un ministre français, compter trois de ses membres qui croient en Jésus-Christ, c'est déjà énorme.

Souhaitons que les neuf soient protestants lorsque Gambetta sera dans le ministère.

LA GUERRE D'ORIENT

Les événements de la semaine ont été désastreux pour les Turcs, puisqu'ils se résument par la perte d'une cinquantaine de mille hommes et de huit villes qui se trouvaient sur le chemin des Russes et de leurs alliés, les Serbes et les Monténégrins, avant leur arrivée à Adrianople. Les principales de ces villes sont Bogrov, Sophia, Slatitza, Nisch et Antivari. Adrianople n'étant pas en état d'être défendue, il ne restera bientôt plus d'obstacle à la marche victorieuse des Russes sur Constantinople.

Depuis que ce qui précède est écrit, Adrianople est tombée au pouvoir des Russes.

ETATS-UNIS

Tandis que le gouvernement canadien se conduit envers les races indiennes avec douceur et honnêteté, les Américains les pillent, puis les tuent. Ils leur volent des cents et dépensent ensuite des millions de dollars pour les tuer. Cela est moins honnête et coûte plus cher.

Un journal américain publie ce qui suit au sujet du bureau indien :

"La fraude et le vol étaient la règle, et le désordre était systématiquement entretenu pour les dissimuler. Ainsi, au bureau de New-York, établi temporairement chaque année pour acheter, recevoir et expédier les marchandises destinées aux Indiens, il n'était tenu aucun livre régulier, aucun compte officiel des achats, des livraisons et des expéditions. Le commis préposé aux opérations n'avait que quelques notes pour son usage personnel, mais incomplètes et incompréhensibles. Et il en était de même partout. Les fonctionnaires en service tenaient la correspondance officielle en leur nom personnel, signaient et se faisaient adresser les réponses avec la note : particulier ou confidentiel. Cela était poussé si loin qu'il n'existait aucun document permettant de vérifier les dépenses. Les rôles des tribus portaient des dénombrements fantastiques ; les morts y figuraient à perpétuité, et les subsides étaient nominalement multipliés en

conséquence. La réception des bestiaux achetés se faisait au moyen de tourniquets qui comprenaient double—douze têtes de bétail pour six ; — les marchandises de toute espèce achetées à haut prix étaient remplacées par des articles de qualité inférieure ; des envois aux agences étaient entièrement interceptés, et vendus aux colons, ou même aux Indiens eux-mêmes à qui ils appartenaient ; des reçus en blanc étaient obtenus des chefs indiens moyennant des concessions personnelles ; les mêmes objets figuraient ainsi deux fois en dépense et étaient payés deux fois par le gouvernement. Bref, tous les moyens étaient imaginés et pratiqués sans contrôle pour rapiner sur l'Etat, sur les Indiens, sur les colons, sur tout le monde. Un seul agent nommé Ingalls a d'une seule fois reçu du trésor public \$502,000 sans que personne puisse dire où ils sont passés, et les comptables du département mettaient tant de complaisance à ne pas voir ces "irrégularités" qu'il est impossible de ne pas les soupçonner de collusion. C'est ainsi et par cent autres expédients dont il serait impossible de donner même un aperçu, que la moitié pour le moins de l'argent ordonné pour l'entretien et le paiement des Indiens, en vertu de traités réguliers et solennels, a été de temps immémorial audacieusement dilapidée, sans que personne s'en soit jamais inquiété que pour donner la chasse aux Indiens assez sauvages pour ne pas se laisser impunément mourir de faim, de froid et de misère."

A. B. LONGPRÉ.

CANADA

PARLEMENT PROVINCIAL.—ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Québec, 17 janvier.

L'Orateur prend son siège à trois heures. Le principal incident de la séance est la motion suivante faite par M. Bellingham, député d'Argenteuil, et aussitôt retirée :

"Attendu que l'argent emprunté jusqu'ici sur le crédit de cette province dans la Grande-Bretagne ou ailleurs, sous la forme de bons ou de débiteures, constitue une première hypothèque sur les biens-fonds des propriétaires d'immeubles dans les limites de cette province ; et attendu que ces immeubles se trouvent hypothéqués et à caution pour le paiement du capital et intérêt de tous les bons et débiteures vendus et négociés jusqu'ici comme emprunt provincial sur le crédit de la province ; et attendu qu'un grand nombre de propriétaires d'immeubles en cette province de sont pas suffisamment informés du fait que tous bons et toutes débiteures émises sur le crédit de la dite province constituent une première hypothèque sur leurs biens-fonds ; et attendu que les dits propriétaires de biens-fonds dans les limites de cette province n'ont pas été consultés jusqu'ici et n'ont jamais eu l'occasion d'exprimer leur approbation ou désapprobation des emprunts faits jusqu'ici sur le crédit de la dite province : c'est pourquoi il est résolu qu'à partir de ce jour nul emprunt ne sera fait et nul bon et nulle débiteure ne sera émis sur le crédit de la dite province en vertu de tel nouvel emprunt, et nulle nouvelle dette ne sera créée avant que le consentement de la majorité des électeurs municipaux de cette province n'ait été obtenu, et les électeurs possesseurs de biens-fonds sur lesquels les taxes auront été payées seront seuls autorisés à voter."

Québec, 18.

L'orateur prend son siège à trois heures.

Les bills suivants sont introduits et lus une première fois :

M. Wurtele.—Un bill pour faire subir de nouveaux amendements au Code municipal pour la perception des taxes accumulées sur terres, après leur adjudication.

M. Wurtele.—Un bill relatif aux formalités qui doivent accompagner la levée des scellés et les inventaires.

Les bills suivants sont lus une seconde fois : L'hon. M. Robertson—Bill pour amender la loi relative à l'instruction publique en ce qu'elle concerne la cité de Sherbrooke.

M. Bachand—Bill pour amender l'acte relatif à l'incorporation des compagnies à fonds social.

M. Bachand—Bill pour incorporer la paroisse de Sainte-Marie-Magdeleine, comté de Saint-Hyacinthe, et pour l'ériger en municipalité.

Une discussion s'élève alors sur la nature des bills relatifs à la formation des compagnies par actions, à laquelle MM. Bachand, Wurtele, Angers et O'Gilvie prennent part.

En réponse à M. Marchand, l'hon. M. Angers dit que les documents ayant rapport aux travaux exécutés sur le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental étaient entre les mains des imprimeurs et seraient soumis à la Chambre mardi ou mercredi.

M. Bachand dit qu'il est surpris de constater que l'hon. trésorier n'ait pas encore indiqué la date précise à laquelle il soumettra son exposé financier.

L'hon. M. Church répond que le budget serait soumis au plus tôt et qu'il avait la conviction que la politique qu'il annoncerait à la Chambre serait de nature à satisfaire l'opposition.

La Chambre s'ajourne.

Un monsieur, au nez très-rouge, voyage en wagon, dit le Figaro. Son vis-à-vis a l'idée de le faire poser.

—Ce n'est pas à sucer de la glace, n'est-ce pas, monsieur, que vous avez rougi votre nez ?

—Hélas ! non, cher monsieur ; et pourtant, pendant toute une année, je n'ai bu que du lait.

—Toute une année ?

—Oui, monsieur ; il est vrai que c'est l'année que j'étais en nourrice.



THAMAR

GRAVURE DE M. PANNEMAKER FILS, D'APRÈS LE DESSIN DE M. DUBUFE

AU "NATIONAL"

Le National du 18 courant reproche à L'Opinion Publique d'avoir publié dans son dernier numéro certains commentaires d'un de nos collaborateurs sur les remarques que M. Joly aurait faites ou n'aurait pas faites, concernant l'opportunité d'abolir les processions publiques.

A NOS CORRESPONDANTS

UN TÉMOIN.—Écrivez en dix lignes ce que vous nous racontez en quatre pages; donnez-nous votre nom, et nous publierons votre "tentative de suicide."

ANTHONY RALPH.—Nous publions aujourd'hui votre ode à Québec, et nous vous adressons le journal en remerciement. Envoyez-nous votre chronique; mais, comme vous le dites, nous ne nous engageons à rien.

NÉCROLOGIE

Décédé à l'Hôtel-Dieu, samedi, le 19 du courant, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec beaucoup de résignation, à l'âge de 61 ans 3 mois et 20 jours, Pierre-Auguste LaBrie, fils du célèbre Jacques LaBrie, autrefois député du comté des Deux-Montagnes, et père du Dr. Godfroi LaBrie, bien connu dans notre monde médical.

M. P. A. LaBrie fut un des premiers et des plus ardents pionniers de Saint-Jérôme et de Sainte-Adèle, où de concert avec feu l'hon. A. N. Morin, il fit faire de grands progrès à l'œuvre si éminemment patriotique de la colonisation.

Aux sombres jours de 37 et 38 il paya par 3 mois d'emprisonnement son amour pour la patrie. Doué d'une charité inépuisable, il utilisa gratuitement les quelques notions de médecine que sa soif de savoir lui avait fait saisir au contact des hommes de l'art.

La patrie perd en lui un citoyen distingué, sa famille, un père tendre et dévoué, les pauvres, un consolateur.

Ses funérailles ont eut lieu lundi, le 21 du courant, à l'église Notre-Damé.

R. I. P.

UN AMI.

CHOSSES ET AUTRES

L'hon. M. Vail, ministre de la milice, a été défait dans le comté de Digby, Nouvelle-Ecosse, par une majorité de 372 suivant le National, et de 500 d'après la Minerve.

Mgr. Conroy est accompagné aux Etats-Unis par M. l'abbé Valois, d'Hochelega, dont les relations dans les hautes sphères du clergé américain ont sans doute motivé le choix de Son Excellence.

L'élection de M. Faucher de St. Maurice comme membre de la Société des Gens de Lettres de Paris est, croyons-nous, l'un des plus grands honneurs qui aient jamais été conférés à un littérateur canadien-français. Nous félicitons notre ami dont l'élevation honore tous ses concitoyens.

Dans le parlement d'Ontario, on s'est préoccupé, pendant la semaine dernière, de recevoir des pétitions, et à discuter un projet de loi sur les meilleurs moyens à prendre pour conserver et promouvoir la santé publique. Le projet de loi, présenté par l'hon. M. Mowat, n'est pas encore adopté.

La législature du Manitoba doit présenter une requête au parlement fédéral lui demandant de réduire le prix des terres dans l'établissement de Belt, de \$5 à \$1 par arpent. Le parlement du Canada fera bien ce cadeau. Aucune province n'en sera jalouse. Avant qu'il soit vingt ans, Manitoba remettra au centuple le bien que nous pouvons lui faire aujourd'hui. Les prairies de l'Ouest sont le grenier du Canada.

Dans une des dernières séances du parlement local de Manitoba, on a présenté une résolution demandant la formation d'un comité chargé de préparer une requête au gouvernement d'Ottawa, relativement aux avances de grains de semences faites à la province l'année dernière. On ne demande point la remise de la dette, mais que le gouvernement accepte le paiement en produits naturels, vu que les fermiers ne peuvent facilement vendre leurs grains. Autrement, pour pouvoir payer en argent, il leur faudrait exporter leurs grains, et les frais de transport tripleaient le montant de la dette. La résolution a été accordée, et nul doute que le gouvernement d'Ottawa accueillera cette requête avec la bienveillance la plus favorable.

Une curieuse innovation viennoise qui est révélée par le Sport de Paris: La guerre au célibat semble déclarée à notre

époque. Non-seulement les agences matrimoniales pullulent de tous côtés, mais toute une presse spéciale nous inonde de gazettes pour la plus grande satisfaction de monsieur le Maire.

A Vienne, on renchérit encore sur ces moyens de propagande. On a ouvert un bureau de placement pour les demoiselles à marier. Les bureaux de placement pour les nourrices ont servi de modèles.

Toute Viennoise qui désire trouver un mari peut se faire inscrire. Elle est tenue, ensuite, à venir s'exposer là deux heures par jour. Les chalandes arrivent: ils examinent la jeune personne, la prient de jouer du piano et de donner une idée de son savoir-faire—après quoi, si elle leur plaît, ils la demandent en mariage.

La jeune personne a le droit de refuser. Une salle d'exposition est réservée aux blondes, une autre aux brunes. Quand une pratique se présente, le maître de l'établissement vous demande la couleur sur laquelle on peut jouer à la loterie conjugale.

Ne croyez pas à une invention de ma part. Les journaux allemands sont remplis de cette histoire. Notre siècle pratique, d'ailleurs, devait en venir là: une boutique de filles à marier, c'est tout simplement le dernier mot de la civilisation!

Le suffrage universel jugé par l'auteur du Paradis perdu:

"Si l'on donne à tous le droit de nommer tout le monde, ce ne sera pas la sagesse et l'autorité, mais la turbulence et la glotonnerie qui élèveront bientôt les plus vils mécréants de nos tavernes et de nos lieux de débauche, de nos villes et de nos villages, au rang et à la dignité de sénateur... Qui voudrait voir le trésor de l'Etat remis au soin de ceux qui ont dépensé leur propre fortune dans d'infâmes prodigalités?... Sont-ils faits pour être les législateurs de toute une nation, ceux qui ne savent pas ce qui est loi ou raison, juste ou injuste, oblique ou droit, licite ou illicite; ceux qui pensent que tout pouvoir consiste dans l'outrage, toute dignité dans l'insolence?... Qui se supposerait devenu d'un cheveu plus libre par une telle race de fonctionnaires, lorsque, parmi ceux qu'on nomme les gardiens de la liberté, il y aurait tant de gens qui ne savent ni comment user ni comment jouir de cette liberté, qui ne comprennent ni les principes ni le mérite de la propriété?..."

Ces lignes sont de Milton, auteur du Paradis perdu, secrétaire de Cromwell, et excellent républicain d'ailleurs.

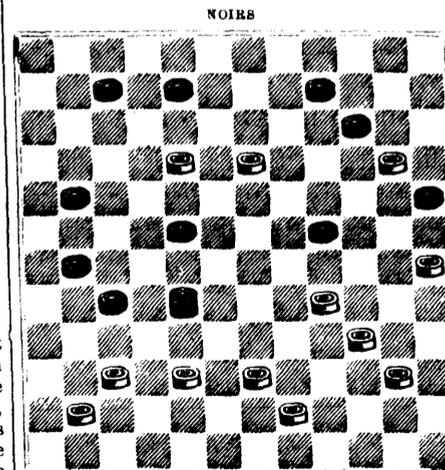
Il est rumeur de changements projetés dans le fonctionnement de la Cour d'Appel à Montréal. Les séances seraient beaucoup plus rapprochées, et éviteraient ainsi aux honorables juges d'attendre trois mois pour prononcer des jugements qu'ils auraient pu rendre sous quelques jours. Lorsque cette amélioration sera accomplie, nous en suggérerons une autre: celle d'abolir les plaidoiries verbales et interminables devant le tribunal. Au dernier terme, sur 88 causes inscrites, 23 seulement ont été arguées. Que fait l'avocat lorsqu'il plaide sa cause sous le présent système? Il récite ligne par ligne le factum qu'il a fait imprimer pour la Cour. Croit-on que celui qui n'a pu faire saisir sa pensée dans vingt-cinq pages imprimées se fera mieux comprendre dans le plus long discours? Rien n'empêcherait le tribunal d'ordonner une argumentation verbale sur les points qu'il voudrait voir mieux élucidés. Si les avocats craignaient pour leurs honoraires, disons qu'ils seraient les mêmes dans tous les cas. A. B. L.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 109

Composé par C. LABELLE, Montréal.



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 107

Table showing solutions for problem No. 107. Blancs play and win. Moves listed: 38 32, 34 29, 60 53, 54 6* et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 107

Sainte-Clémentine: Alex. Lacaille. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux.

POUR RIRE

Un peintre bien connu est affligé d'une épouvantable myopie. Ces jours derniers, entrant dans un salon, il se baisse précipitamment, saisit la traîne de la belle Mme D..., et, d'un mouvement brusque, relève la robe si haut... que M. D..., le mari, est obligé d'intervenir.

Le peintre avait cru voir, dans la balayuse qui terminait la traîne, un mouchoir échappé des mains de Mme D..., et voulait le lui remettre galamment.

**

Pendant les vingt-huit jours: Les réservistes font l'exercice dans la cour de la caserne.

Le sergent vaguemestre arrive avec le courrier:

—Une lettre pour le nommé Normand. Personne ne répond.

Le nommé Normand est appelé à plusieurs reprises.

Enfin, un homme sort des rangs et réclame timidement la lettre.

—Vous vous appelez Normand? lui demande-t-on.

—Non, répond-il encore plus timidement, mais je m'appelle Picard... c'est si près!...

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table of market prices for Montreal, Jan 18 1878. Categories include Farine (wheat, rye, Indian), Grains (wheat, rye, oats, etc.), Légumes (potatoes, peas, etc.), Laiterie (butter, cheese), Volailles (chickens, ducks, etc.), Gibiers (wild birds), Viandes (beef, mutton, etc.), Divers (sugar, honey, etc.).

Marché aux Bestiaux

Table of livestock market prices. Includes beef, mutton, veal, and other animals with their respective prices per unit.

L'OPINION PUBLIQUE

Seul Journal Français Illustré publié en Amérique.

DONNE EN PRIME A SES ABONNÉS, CETTE ANNÉE

UN MAGNIFIQUE PORTRAIT

S. E. Mgr. CONROY, DELEGUÉ APOSTOLIQUE EN CANADA.

Ce superbe portrait, lithographié sur papier de luxe 15 1/2 par 21 pouces, et d'une exécution artistique irréprochable, est maintenant prêt et sera donné, d'ici au 1er juillet 1878, à tout nouvel abonné qui paiera d'avance.

Le Portrait seul vaut la moitié de l'abonnement.

S'adresser aux bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

INDIGESTION.

L'indigestion chronique affecte presque toujours les reins et la vessie produisant l'acidité dans l'urine, laquelle, analysée, se trouve chargée d'oxalate de chaux. Ceux qui se trouvent dans cette pénible condition ont grandement besoin du PHOSFOZONE. —Une, deux ou une douzaine de Joses de PHOSFOZONE peuvent ne pas les guérir; mais s'ils persistent à s'en servir, un RESULTAT FAVORABLE EST INÉVITABLE. Vendu par tous les Pharmaciens, et préparé dans le laboratoire des propriétaires, Nos. 41 et 43, rue Saint-Jean-Baptiste Montréal.

LES ECHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autres solutions des problèmes Nos. 85 et 86:—MM. Georges Guay, Québec; J. E. Giroux, Montréal; Nos. 81 et 82, Fréd. Lafleur, San-Francisco, E. U.

Solutions justes du problème No. 87: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; A. C. Saint-Jean; Z. Delaunais, H. M., Québec; L. O. P. Sherbrooke; M. Toupin, P. O. Giroux, M. Lafrenière, S. Lafrenière, J. W. Shaw, J. E. Lamer, J. E. Giroux, Montréal; Georges Guay, Québec; N. P. Sorel; J. A. Cusson, Northampton, Mass.

Solutions justes du problème No. 88: MM. S. Lafrenière, P. O. Giroux, M. Toupin, J. L. P. M. Lafrenière, Montréal; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P. Sherbrooke; H. M. et Z. Delaunais, Québec; A. C. Saint-Jean; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; N. P. Sorel; J. E. Giroux, Montréal; Georges Guay, Québec

M. Lafrenière, Montréal.—Veuillez voir le dernier volume de L'Opinion Publique dans lequel vous trouverez tous les renseignements demandés.

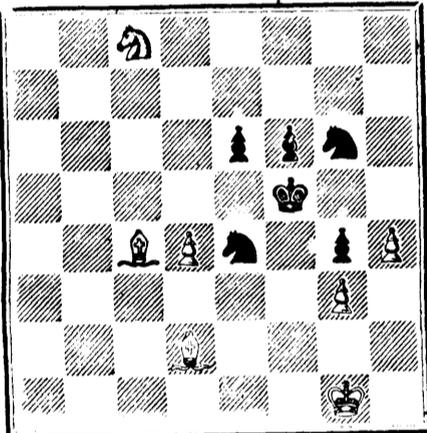
M. Bird, le brillant joueur d'échecs qui a visité Montréal l'hiver dernier, a laissé New-York le 29 de décembre pour retourner en Angleterre, où il doit, dit-on, terminer le livre qu'il a commencé à New-York.

PROBLEMES JUMEAUX Nos. 91 et 92.

Composés par M. J. MURPHY, Québec.

PREMIÈRE POSITION.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

DEUXIÈME POSITION.

Otez le Fou blanc qui est sur la 4ème case du Fou de la Dame, et le Pion blanc qui se trouve sur la 4ème case de la Tour du Roi, et vous aurez un problème en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 87.

Blancs. Noirs.

- 1 D 6e R, 1 R 8e FR (A)
2 D 3e T R, échec, 2 R 8e CR
3 P 3e F R, échec déc. et mat.

(A)

- 1 R 8e D
2 D 3e C D, échec, 2 R joue.
3e D on F, échec et mat.

PROBLÈME No. 93.

Composé par DEUX AMATEURS, Montréal.

- Blancs. Noirs.
1 R 6e C D, 1 R 5e R
2 T 3e F D, 2 T 5e C R
3 F 4e C D, 3 F 7e D
4 F 6e R, 4 C 6e C R
5 C 4e F D, 5 Pions 4e R, 4e F D
6 C 6e C R, 6e F R

Les Blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 88.

Blancs. Noirs.

- 1 D pr. P, échec, 1 T pr. D
2 C 6e F R, 2 T Ad libitum.
3 T 7e T R, échec et mat.

20ÈME PARTIE

Cette courte mais brillante partie d'échecs a été jouée entre MM. Dufresne et Wilberg, il y a quelque temps.

- M. DUFRESNE. M. WILBERG.
Blancs. Noirs.
1 P 4e R, 1 P 4e R
2 P 4e FR, 2 P pr. P
3 C 3e FR, 3 P 4e C R
4 P 4e T R, 4 P 5e C
5 C 5e R, 5 P 4e T R
6 F 4e F, 6 T 2e T
7 C pr. P F, 7 T pr. C
8 F pr. T, échec, 8 R pr. F
9 P 4e D, 9 P pr. D
10 F pr. P, 10 C 2e D
11 F 5e C, 11 F 3e R
12 Roquent, échec, 12 R 3e C
13 P 5e R, 13 P pr. F
14 D 3e D, échec, 14 R 3e T
15 T 7e F, 15 C R 3e F
16 P pr. F, échec, 16 R pr. P
17 T 7e C, échec, 17 R 5e T
18 D 3e T, échec, 18 P pr. D
19 P 3e C, échec et mat.

AGENTS DEMANDÉS.

On demande deux hommes instruits, parlant le français et l'anglais, ayant quelque connaissance de la propagande pour les journaux, et des capacités littéraires qui leur permettraient d'écrire l'histoire des paroisses, villes et villages de la Province de Québec, pour servir comme agents spéciaux pour un journal français très-populaire publié en Canada. On exigera les meilleures recommandations et des cautions pour au moins mille dollars. Inutile de se présenter si l'on n'a pas les capacités voulues. On donnerait la préférence à quelqu'un qui connaîtrait le dessin et qui pourrait faire des croquis au crayon ou à la plume.

S'adresser à "Boîte 1948, Bureau de Poste, Montréal."



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevé.

Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes ; la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut ; trouver le temps de la haute marée ; la correction des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments ; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance au Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines ; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite. Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre.

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

MANUFACTURE DE VINAIGRE

DE

MONTREAL,

No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

Nous, les médecins soussignés, pratiquant à Montréal, avons assisté à l'analyse chimique du vinaigre de M. Michel Lefebvre. D'après les différentes expériences qui ont été faites, nous avons été pleinement convaincus que ce vinaigre n'est pas falsifié ni adulteré ; il est de meilleure qualité que n'importe quel vinaigre importé, et nous le recommandons spécialement pour l'usage des familles comme étant parfaitement pur et n'ayant aucune propriété nuisible.

En foi de quoi nous avons signé.

G. Lussier, M. D., P. E. Picault, M. D., H. Trudel, J. G. Bibaud, C. F. Pinchaud, H. Pellétier, J. L. Leprohon, E. Robillard, C. Ricard, R. Gariépy, J. A. Crevier, M. Ethier, Jos. Gagnon, M. Meunier.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Paroisses désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissement, etc., prendront tout de suite les A Paris : Ph^o COLOMER, 103, rue Montmartre.—Agent pour le Canada : A. DELAU

DEPOTS :—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises). ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.



CHEMIN DE FER DE QUÉBEC, MONTREAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL.

Location et exploitation du Chemin

Le Gouvernement de la Province de Québec demande des soumissions pour le louage (ou affermage) et l'exploitation, durant un certain nombre d'années, des lignes de chemin de fer, maintenant en voie d'achèvement, entre Québec et Montréal, et entre Montréal et Aylmer, avec leurs embranchements—et aussi pour la location et exploitation de l'extension de cette dernière section jusqu'à "Portage du Port," lorsqu'elle sera complétée et reliée avec le chemin de fer du Canada Central.

Table with 4 columns: Milles, Pds, Milles, Pds. Rows include routes like Québec à Montréal, Montréal à Aylmer, etc.

Ces diverses lignes de chemin de fer seront louées ou affermées, soit à un seul particulier ou à une Compagnie ou autrement, en deux sections—avec Montréal comme point de division, à deux personnes ou Compagnies différentes, suivant ce que le Gouvernement jugera le plus avantageux d'accepter, après que les soumissions auront été reçues.

Le et après le 26 décembre courant, un Devis et Cahier des charges, imprimés, contenant les conditions générales qui devront faire la base de la location ou de l'affermage des dites lignes de chemins de fer, seront visibles aux bureaux des Commissaires à Québec, No. 77, rue D'Arrouse, et à Montréal, No. 16, rue Saint-Jacques, où l'on pourra aussi examiner les plans et profils de ces différentes lignes.

Des soumissions cachetées et endossées : "Soumissions pour les Chemins de Fer du Gouvernement," seront reçues jusqu'au PREMIER de FEVRIER prochain, inclusivement, et elles devront être adressées comme suit : "Aux Commissaires des Chemins de Fer de Québec, Québec."

Les Commissaires se réservent le droit de refuser les ou aucune des soumissions qu'ils pourront ainsi recevoir, dans le cas où aucune d'elles ne serait acceptable.

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec.

Québec, 20 décembre 1877.

Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a 616 beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de :

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QU'É

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A LAIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infailible contre : GOUTTE ET RHUMATISMES

DEPOTS :—A. DELAU, 196, RUE NOTRE-DAME (Compagnie d'Importation des Spécialités Pharmaceutiques françaises), ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

LA POWDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epicier respectables. 8-19-52-112

FAITES USAGE DU SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE et du SIROP DES ENFANTS du Dr. J. EMERY CODERRE. 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER. A vendre chez tous les Pharmaciens.

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste. \$1.90 S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875 Pâte Codéine Zed Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et couchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence, 39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte ; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE.

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec d

DESSINS A L'ENCRE, ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE ! LES PRIX SONT A LA PORTEE DE TOUS. BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) : Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché, 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier ; eh ! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes les pièces de marchandises, spécialement dans les modes importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis

JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises (Ex-représentant des Éditeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

12, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements. Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

Le Dr. THAYER Oculiste & Auriste Illustration of an eye and ear.

M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et couchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence, 39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte ; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux ; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est employé depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix : \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tout franc de port. Adressez-vous à :

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURUS, PARIS. Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture. Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU, 17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTREAL. Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.